



Clinique Aire-sur-l'Adour

une institution de référence
pour la santé des adolescent-e-s
et des jeunes adultes

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Clinique FSEF Aire sur l'Adour

2, Rue de Prat

40800 – AIRE SUR L'ADOUR

T 05 58 71 65 08 – F 05 58 71 89 52

direction.airesurladour@fsef.net

SOMMAIRE

ÉDITO.....	4
LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANT DE FRANCE (SFEF).....	5
LES MISSIONS DE LA FSEF.....	5
LES ACTIVITÉS DE LA FSEF.....	5
L'AMBITION DE LA FSEF.....	6
L'ENGAGEMENT DE LA FSEF.....	6
LA GOUVERNANCE DE LA FSEF.....	7
a) Le conseil d'administration (Juin 2025).....	7
b) Les Commissions.....	8
c) La Direction Générale et les Établissements (2025).....	8
LA CLINIQUE FSEF AIRE SUR L'ADOUR.....	10
Présentation et organisation des soins.....	10
Pathologies traitées.....	10
Les contres indications à l'hospitalisation.....	10
La démarche de prise en charge.....	10
Les permissions de sorties.....	11
La prescription médicamenteuse.....	11
AGRÉMENTS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE.....	12
Organisation des autorisations d'activités.....	12
1) 65 lits temps complet.....	12
2) 10 places à temps partiel.....	13
3) Activité ambulatoire.....	13
L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES.....	15
Évaluation de l'activité sur ces 4 dernières années :.....	15
LES ACTIVITÉS DE SOINS.....	16
HOSPITALISATION A TEMPS COMPLET.....	16
1) Synthèse générale :.....	16
2) Le Service A.....	18
3) Le Service C.....	19
4) L'Unité Post-Aiguë « UPA ».....	20
5) Le Post-Cure « Le Relais ».....	22
HOSPITALISATION A TEMPS PARTIEL.....	23
1) Synthèse générale.....	23
2) L'Hôpital De Jour « HDJ ».....	23

ACTIVITÉ AMBULATOIRE	25
1) Synthèse générale	25
2) Le CENTRE ADO Unité Ressource « CENTRE ADOUR »	25
3) La Prévention Primaire	26
4) Le C.A.T.T.P	27
L'ACTIVITÉ DU SERVICE ÉTUDES	28
1) L'équipe des Études.....	28
2) Enseignements proposés :.....	29
3) Parcours Éducatifs :	29
L'ACTIVITÉ DU SERVICE ANIMATION	30
1) Présentation du service	30
2) Les ateliers.....	30
3) Les dynamiques de vacances :	31
4) FOCUS sur l'atelier « Création »	31
FAITS MARQUANTS	32
QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES.....	34
Pilotage et management opérationnel	34
La démarche de certification.....	34
Gestion des évènements indésirables.....	35
Audit Dossier Patient.....	36
La lettre de liaison	36
Satisfaction patient	36
Risque infectieux	37
1) Consommation solution hydro alcoolique	37
2) Couverture vaccinale antigrippale	37
3) DASRI	38
Plaintes et réclamations	38
LES RESSOURCES HUMAINES	39
Les effectifs au 31 Décembre 2024	39
Évolution de l'embauche.....	40
Absentéisme.....	40
La formation professionnelle	41
Accueil des stagiaires	41
LA GESTION FINANCIERE	42
L'activité 2024	42
Bilan de l'année 2024	43

Bilan actif 43

Bilan passif..... 44

Compte de résultat..... 45

ÉDITO

L'année écoulée a été marquée par des défis, des transformations et surtout, par une mobilisation constante de nos équipes autour d'un objectif commun : le bien-être et la santé mentale des enfants et adolescents que nous accompagnons.

Dans un contexte où les troubles psychiques chez les jeunes sont en constante évolution, la Clinique FSEF Aire sur l'Adour a su faire preuve d'adaptabilité, d'innovation et de solidarité.

Chaque professionnel, qu'il soit soignant, éducatif, administratif ou technique, a contribué avec engagement à maintenir un cadre sécurisant, bienveillant et thérapeutique.

Ce rapport d'activité témoigne de la richesse de nos actions, de la diversité des parcours pris en charge, et de notre volonté de renforcer les liens avec les familles, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire. Il reflète aussi notre ambition de penser la pédopsychiatrie autrement : plus ouverte, plus inclusive, plus collaborative.

Nous poursuivons cette dynamique avec la même exigence et la même humanité, convaincus que chaque enfant mérite un accompagnement sur mesure, respectueux de son histoire, de ses besoins et de son potentiel.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre cette Clinique au quotidien. Ensemble, nous construisons un avenir plus serein pour les jeunes que nous accueillons.

Maryline MAINIL, Directrice

LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANT DE FRANCE (SFEF)

Créée en 1923 par l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF), reconnue d'utilité publique prend en charge des adolescents et des jeunes adultes atteints de maladie tout en leur permettant de reprendre ou de poursuivre leurs études et de pouvoir ensuite s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. Initiatrice du concept « Soins-Études », elle dispose aujourd'hui de 26 structures dont 13 Cliniques à but non lucratif et 13 structures médico-sociales dans différentes régions de France, totalisant 1800 lits et places, en psychiatrie et en Soins de Suite et Réadaptation (SSR).

LES MISSIONS DE LA FSEF

- Développer la prise en charge en psychiatrie ou en soins de suite et de réadaptation, au sein des Cliniques Soins-Études, en partenariat avec l'Éducation Nationale.
- Favoriser l'accès à la citoyenneté et à l'ensemble des droits attachés aux patients pour leur permettre de pouvoir s'insérer dans la société, en les accompagnant dans un parcours de soins et de vie qui intègre les contraintes liées à la maladie ou au handicap.
- Participer à la recherche clinique et épidémiologique sur les troubles de l'adolescent et du jeune adulte en partenariat avec les universités et les instituts de recherche.

LES ACTIVITÉS DE LA FSEF

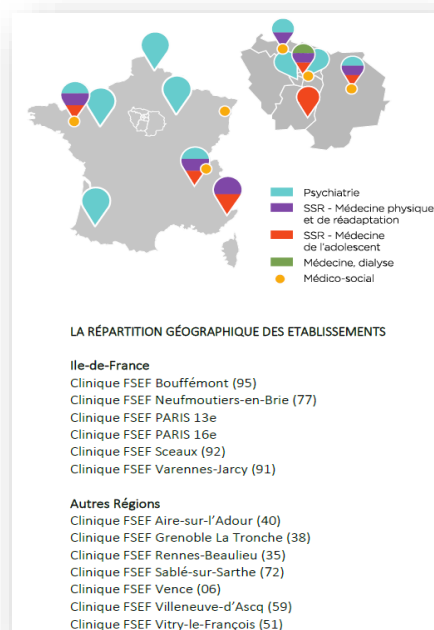
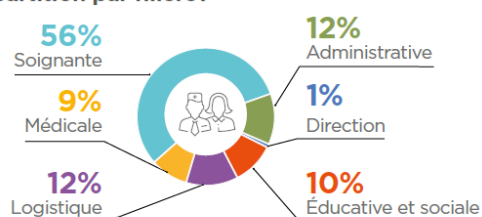
Offrir dans nos 13 Cliniques à but non lucratif, une prise en charge à des patients ayant :

- Des troubles psychiques sévères,
- Des affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur,
- Des troubles métaboliques et nutritionnels, d'affections et de maladies chroniques (obésité, diabète, ...).

Développer une offre d'information, de prévention à destination des collégiens, lycéens, étudiants et de prise en charge précoce à travers notamment des Relais (en Ile-de-France et en Aquitaine) et des BAPU (à Paris et à Strasbourg) :

- Repérage et traitement précoce des troubles psychologiques, des altérations des liens familiaux et sociaux, prévention du suicide,
- Appui au risque de « décrochage » scolaire ou universitaire,
- Informations et accompagnement des usagers sur le parcours de soins,

Répartition par filière :



- Informations et accompagnement sur les questions liées à la sexualité, les violences sexistes, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (CPEF Colliard, Paris 5^{ème}),
- Consultations de médecine générale, de médecine spécialisée et de médecine dentaire, conventionnées secteur 1 (Centre de Santé Colliard, Paris 5^{ème}).

Proposer une offre de réinsertion et de prise en charge du handicap par les différents dispositifs existants :

- Résidences étudiantes adaptées (Nanterre, Paris, Grenoble),
- Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle, Service d'accompagnement et de Soutien (Rennes),
- ESRP (Bouffémont),
- Handisup Bretagne.

L'AMBITION DE LA FSEF

Préparer l'avenir, donner des possibles aux adolescents.es et jeunes adultes, intervenir à un moment de la vie où tout est encore envisageable, contribuer à réduire les inégalités sociales et de santé, donner sa chance à toutes et à tous.

La Fondation réaffirme les valeurs qui ont présidé à sa création, et s'engage avec ambition dans une nouvelle perspective : construire pour les jeunes, malgré la maladie ou le handicap, sans discrimination, des parcours d'émancipation individuelle et collective.

Une version large de la santé, entendue comme un état de bien-être physique, social, sexuel, scolaire, professionnel, citoyen. L'approche portée par tous les professionnels de la Fondation est intégrante, transdisciplinaire, engageant des prises en charge à la fois somatiques et psychiques, en rééducation, en médecin de l'adolescent, en psychiatrie, et sur le plan pédagogique.

La construction d'un parcours de vie, malgré la maladie et le handicap, en s'appuyant sur un projet scolaire et/ou professionnel, intégrant des enjeux de ré inclusion et d'insertion sociale.

Le soins-études, véritable identité de la Fondation, est placée au service de la santé au sens large, et d'un projet d'émancipation pour chaque jeune. Cela devrait se concrétiser par une nouvelle identité, faisant de la Fondation Santé des Étudiants de France une institution de référence de la santé des adolescents.es et jeunes adultes.

L'ENGAGEMENT DE LA FSEF

Pour porter cette ambition, la Fondation Santé des Étudiants de France s'engage à diversifier les offres proposées pour répondre au plus près des besoins des adolescents.es et jeunes adultes.

- Elle s'engage également à viser l'excellence, par le développement de la qualité des pratiques cliniques, de l'innovation, de l'évaluation et de la recherche.
- Elle s'engage à « Faire Fondation », partager les bonnes pratiques, croiser les expériences, favoriser plus de solidarité entre établissement.
- Elle s'engage enfin à structurer des organisations efficaces qui permettent de porter les projets de la Fondation, s'appuyant sur une politique sociale ambitieuse.

LA GOUVERNANCE DE LA FSEF

a) Le conseil d'administration (Juin 2025)

Une gouvernance adaptée pour une prise en compte croisée des enjeux managériaux, médicaux, paramédicaux, pédagogiques et d'insertion.

Les membres du Conseil d'Administration sont répartis en plusieurs collèges :

Collège des Membres Fondateurs :

- **Hania HAMIDI**, Présidente de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) ou sa représentante, **Salomé HOCQUARD**.

Collège des organisations étudiantes et des organisations lycéennes :

- **Maëlle NIZAN**, Présidente de la FAGE ou sa représentante, **Flore GREZE**.
- **Marc KÜHNER**, Président de « les lycéens ! » ou son représentant, **Kenzo RAOULT**.

Collège des partenaires institutionnels :

- **CNOUS** représenté par **Bénédicte DURANT** ou **Bénédicte DE PERCIN**.
- **INSERM** représenté par le **Docteur Christophe TZOURIO** ou **Arnaud DE GUERRA**.
- **GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences** représenté par le **Docteur Raphaël GOUREVITCH**.

Collège des personnalités qualifiées :

- **Professeur Priscille GÉRARDIN**
- **Alim LATRECHE**
- **Samya MOKHTAR**
- **Françoise MOULIN CIVIL**

Collège des Membres représentants du personnel :

- **Docteur Claudine SANSONETTI**, représentante des médecins.
- **Thomas ARNOULD**, représentant des enseignants et autres personnels du Ministère de l'Éducation Nationale.
- **Delphine SAUVAGEON**, **Mohamed MAZARI**, représentants des autres catégories de personnels

Collège des représentants des usagers du système de santé et de leurs familles :

- **Association Guy Renard**, représentée par **Carina ESTEVES**

Assistant aux séances du conseil d'administration avec voix constitutives :

- **UNAFAM** association d'usagers du système de santé et de leurs familles, représentée par **François PILET**.
- **François BURDEYRON** : commissaire du gouvernement, désigné par le ministre de l'intérieur.

b) Les Commissions

La Commission Pédagogique Centrale (CPC) :

- Elle participe à l'élaboration de la politique pédagogique, d'éducation, de formation, d'insertion et de promotion sociale de la Fondation.
- Elle est consultée sur la politique générale de la Fondation Santé des Étudiants de France.
- Elle participe à la définition des actions de formations spécifiques des personnels de l'Éducation Nationale.
- Elle joue un rôle moteur sur le développement des politiques de recherches et de publications, ainsi que dans la proposition au Conseil d'Administration de la FSEF de manifestations diverses.
- La commission peut entendre toute personne compétente sur les questions à l'ordre du jour.
- Elle se réunit au moins trois fois par an.

La CPC est présidée par Françoise MOULIN CIVIL, Présidente de la FSEF, et par un vice-président, le représentant des personnels de l'Éducation Nationale au Conseil d'Administration de la Fondation et son suppléant, et le représentant des enseignants au Conseil d'Administration.

L'inspecteur général chargé du suivi de la FSEF par le ministère assiste aux réunions.

La Commission Médicale Centrale (CMC) :

La Commission Médicale Centrale regroupe les présidents des Commissions Médicales des 13 Établissements de la Fondation Santé des Étudiants de France.

La Présidente de celle-ci est Docteur Véronique LACCOUREYE.

La CMC élabore et porte la politique médicale de la Fondation. Elle participe, avec la Direction Générale, à l'élaboration du projet stratégique. Elle contribue au développement de la politique de recherche clinique et de l'innovation, de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, des réflexions éthiques. Elle fait le lien avec les Établissements sur tout sujet de prise en charge des patients, des bonnes pratiques et d'articulations soins-études.

c) La Direction Générale et les Établissements (2025).

Le Directeur Général, Jérôme ANTONINI, est responsable de la gestion de la Fondation Santé des Étudiants de France et du fonctionnement des 26 structures sanitaires et médico-sociales dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'Administration et son président. Les différents services de la

Direction Générale assurent la mise en œuvre et le suivi de la politique générale de la Fondation dans leurs domaines.

- Jérôme ANTONINI, Directeur Général
- Éric VERNIN, Directeur Général Adjoint et Directeur des Finances
- Christophe AUGÉY, Directeur des Affaires Juridiques et des Ressources Humaines
- Magali BERGMAN, Assistante de Direction
- Sylvie DEQUERO, Directrice du Patrimoine
- Hélène BEAUREPAIRE, Directrice des Études et de la Pédagogie
- Papa Madiodio FALL, Directeur des Systèmes d'Information

- Delphine BALOUL, Responsable Communication et Mécénat
- Marie-Émilie JÉHANNO, Directrice de la Stratégie

Les Directeurs des 13 Cliniques de la FSEF :

- Maryline MAINIL, Directrice de la FSEF Aire sur l'Adour
- Sandrine HAMON, Directrice de la FSEF Bouffémont
- Didier BROSSARD, Directeur de la FSEF Grenoble la Tronche
- Régis ADAM, Directeur de la FSEF Neufmoutier en Brie et Varennes Jarcy
- Anne DELBENDE, Directrice de la FSEF Paris 13
- Rattanak DEVILLIERS, Directrice de la FSEF Paris 16
- Guillaume HEURTEL, Directeur par intérim de la FSEF Rennes
- Guillaume HEURTEL, Directeur de la FSEF Sablé sur Sarthe
- Frédéric SIGNABOUT, Directeur de la FSEF Sceaux
- Philippe LESCARRET, Directeur de la FSEF Vence
- Aline PETIT, Directrice de la FSEF Villeneuve d'Ascq et Vitry le François

Les Directeurs des Études et annexes pédagogiques :

- Claire DUROU, Annexe du Lycée Gaston Crampe à Aire sur l'Adour
- Gaëlle HENOCH, Annexe du Lycée George Sand à Domont
- David FAYEN, Annexe du Lycée Champollion à Grenoble
- Vylaï SITHTHISAKD, Annexe du Lycée Jacques Amyot à Melun
- David PETIT, Annexe du Lycée Jean Baptiste Say à Paris 16
- Vanessa VERET, Annexe du Lycée Chateaubriand à Rennes
- Laurence GAUVIN, Annexe du Lycée Raphaël Élysée à Sablé sur Sarthe
- Emmanuelle MARTIN, Annexe du Lycée Lakanal à Sceaux
- Mathieu MINJARAD, Annexe du Lycée Rosa Parks à Montgeron
- Sophie CAYEUX, Annexe du Lycée Matisse à Vence
- Laurence CAREJE, Annexe du Lycée Queneau à Villeneuve d'Ascq
- Anne BOULAY, Annexe du Lycée François 1er à Vitry le François

LA CLINIQUE FSEF AIRE SUR L'ADOUR

Présentation et organisation des soins

Située dans un parc de 4 hectares au sein d'une ville de 7 000 habitants, la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, Établissement de Santé Privé d'Intérêt Public (ESPIC), s'adresse à des jeunes filles et garçons présentant des troubles psychiatriques.

Les patients accueillis sont âgés de 14 à 20 ans en hospitalisation et de 11 à 18 ans en activité ambulatoire et résident en Nouvelle Aquitaine et département limitrophes d'Occitanie.

La Clinique FSEF Aire sur l'Adour s'articule avec les treize Établissements sanitaires de la Fondation Santé des Étudiants de France. Notre Établissement a la spécificité de proposer un projet individuel de soins pluridisciplinaire Soins Études Animation réévalué régulièrement.

Les indicateurs de prise en charge dans la structure concernent toutes les pathologies mentales de l'adolescent.e et du jeune adulte, en dehors des situations d'urgence qui nécessitent parfois des soins sous contraintes en services spécialisés.

Pathologies traitées

- Psychoses,
- États limites,
- Troubles de l'humeur,
- Névroses graves,
- Troubles des conduites alimentaires.

Les contres indications à l'hospitalisation

- Conduites addictives nécessitant une prise en charge spécifique,
- Troubles des conduites de type antisociale compromettant la vie en collectivité,
- Pathologie médicale sévère associée,
- Déficience intellectuelle sévère.

La démarche de prise en charge

La Clinique propose une prise en charge individualisée et adaptée, s'articulant autour d'un projet de soins psychiatriques global, incluant une démarche médicale, psychologique, éducative, pédagogique et des activités de créativité d'expression et de socialisation reposant sur diverses médiations (théâtre, arts plastiques, cirque, musique, sport, ...).

126 professionnels répondent aux besoins des patients, dont :

- 90 Intervenants au plus près de la prise en charge des jeunes
- 24 personnels des services logistiques
- 12 personnels administratifs

Après un étayage médical, une commission d'admission pluridisciplinaire oriente les patients vers un des différents services de l'Établissement, selon les autorisations délivrées par l'ARS.

Les permissions de sorties

Dans le cadre du projet individualisé de soins et en fonction de l'état de santé, des permissions pourront être accordées pour un retour en famille pour un ou plusieurs jours. Elles devront faire l'objet d'une autorisation médicale écrite et de l'autorisation des responsables légaux pour les mineurs.

La prescription médicamenteuse

La pluridisciplinarité est un pilier central de la prise en charge des patients de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour.

Le traitement médicamenteux n'est qu'un aspect de la prise en charge globale offerte à la Clinique.

Comme dans tous les domaines, le patient demeure acteur de sa prise en charge. Aucune décision médicamenteuse n'est prise sans son accord et celui des représentants légaux pour les mineurs (informé des bénéfices attendus et des effets secondaires possibles). Le patient signe en ce sens un formulaire de consentement éclairé et reçoit la fiche d'information du médicament concerné.

A l'entrée, certains médicaments seront commandés par la pharmacienne de la Clinique.

Dans les services, la délivrance médicamenteuse est exclusivement dévolue aux soignants. Aucune automédication, quel que soit le traitement, n'est autorisée.

Lors des permissions de sortie, la gestion de la réserve médicamenteuse au domicile est importante.

La cohérence du projet global commun s'appuie sur la psychothérapie institutionnelle, référence théorique thérapeutique de l'Établissement. Pour ce faire, des réunions de synthèse pluridisciplinaire et de concertation clinique, des réunions soignants-soignés et des temps de création partagés participent à la spécificité de notre offre de soins.

L'évaluation continue de la prise en charge recherche en permanence l'adhésion du patient à son parcours de soins dès l'entrée et ce, jusqu'à la sortie.

Par ailleurs, une place prépondérante est donnée au travail spécifique et à la concertation avec la famille, en raison de la place fondamentale qu'elle occupe à cet âge de la vie.

AGRÉMENTS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Organisation des autorisations d'activités

1) 65 lits temps complet

a) 50 lits Soins-Études-Animation (Services A et C)

Le projet soins-études-animation vise à maintenir, au-delà de la maladie, des liens relationnels, une insertion sociale et notamment scolaire qui constituent un levier pour l'amélioration de la santé mentale.

- Les prises en charges proposées reposent sur :
- Des suivis psychiatriques et psychologiques individuels
- Des suivis de psychothérapie de groupe (groupe de paroles, psychodrames)
- Des entretiens infirmiers individualisés
- Des médiations thérapeutiques au travers d'ateliers d'expression et de création, individuels et collectifs
- Un enseignement adapté à la problématique de chaque jeune

Ce projet singulier de prise en charge permet à chaque adolescent de progresser suivant sa temporalité dans 3 espaces à la fois différenciés : patient (soins), élève (études), jeune (animation) reliés et articulés par le dispositif de psychothérapie institutionnelle.

b) 10 lits Unité Post Aiguë (UPA)

Ce service est une unité d'Hospitalisation à Temps Complet de 10 lits qui propose un séjour de courte durée allant de 3 semaines à trois mois, pour un public adolescent âgé de 14 à 20 ans, résidant en Nouvelle-Aquitaine et départements limitrophes d'Occitanie, soit :

- En aval d'un centre de crise pour les adolescents
- En aval d'un service d'urgence psychiatrique ou pédiatrique ou en relai institutionnel d'un service accueillant des adolescents.es pour évaluation diagnostique et thérapeutique
- En relai des services soins-études de le Clinique pour des situations fragiles

c) 5 lits Post-Cure (Le Relais)

Unité accueillant des patients en provenance des services A et C pour poursuivre un travail de consolidation clinique, de maturation psychoaffective et d'autonomisation.

2) 10 places à temps partiel

a) 5 places d'Hospitalisation De Jour (HDJ) et 5 lits d'hospitalisation de nuit

Service d'Hospitalisation à Temps Partiel (HTP) qui a pour missions principales :

- Accueillir des patients dans le cadre d'un accompagnement de jour et d'un projet personnalisé de soins sur une amplitude horaire et hebdomadaire
- Permettre à ces patients de se poser, de se repérer en s'appuyant sur l'identification des besoins spécifiques propres à l'adolescence – besoin de sécurité, de continuité, de respect pour se reconsidérer et accéder à une certaine autonomie
- Participer à la complémentarité de la prise en charge pour certains patients, avec les professionnels de réseau.

Les objectifs :

- Accompagner une prise en charge conjointe avec les partenaires locaux
- Maintenir l'inscription du patient dans son environnement social et familial
- Élaborer des réponses de mobilisation en invitant le patient à participer à la vie institutionnelle aux activités diverses à visée thérapeutique, pédagogique et culturelle

3) Activité ambulatoire

a) 5 places Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Il s'agit d'une prise en charge alternative qui a pour vocation de recevoir à temps partiel (deux heures par séance), des adolescents.es de 14 à 20 ans.

b) Le CENTRE ADO Unité Ressource (CENTRE ADOUR), équipe prévention rattachée à ce service.

⇒ L'équipe de consultation sur site et l'équipe prévention :

Ce service assure l'évaluation et la prise en charge des adolescents de 11 à 18 ans.

En fonction de l'évaluation proposée dans les 15 jours, il peut être envisagé soit :

- Un suivi personnalisé individuel et/ou familial
- Le déplacement possible d'une équipe mobile à domicile
- Appui et accompagnement de l'adolescent.e en souffrance scolaire
- Des activités de médiation
- Un accompagnement vers une structure plus adaptée
- Lien assuré avec les partenaires extérieurs : équipes médicales, para-médicales, scolaires, sociales...

L'équipe prévention vient en complément du CENTRE ADOUR.

⇒ L'équipe prévention :

Dispositif de prévention et de dépistage de troubles psychiques s'adressent aux adolescents.es de 11 à 18 ans et aux professionnels intervenant auprès de ce public.

Cette équipe intervient auprès des lycées, collèges, accueil périscolaire et associations locales dans un rayon de 40 km autour d'Aire sur l'Adour.

L'équipe de prévention propose :

- Des points écoute visant à accueillir la parole et la souffrance psychique des adolescents, dans le respect du secret professionnel. En partenariat avec les pôles santé-social et éducatif des établissements scolaires. Ces points écoutes permettent une évaluation individuelle spécialisée et un dépistage précoce des troubles psychiques
- Une aide à l'orientation vers les structures de soins adaptées
- Des ateliers collectifs de sensibilisation à la santé psychique auprès des adolescents
- Un appui spécialisé aux équipes éducatives et intervenants auprès des adolescents

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

(Données extraites de la SAE (Statistique Annuelle d'Établissement 2023))

En 2024, l'activité déclarée correspond à :

15 304 journées de prise en charge,

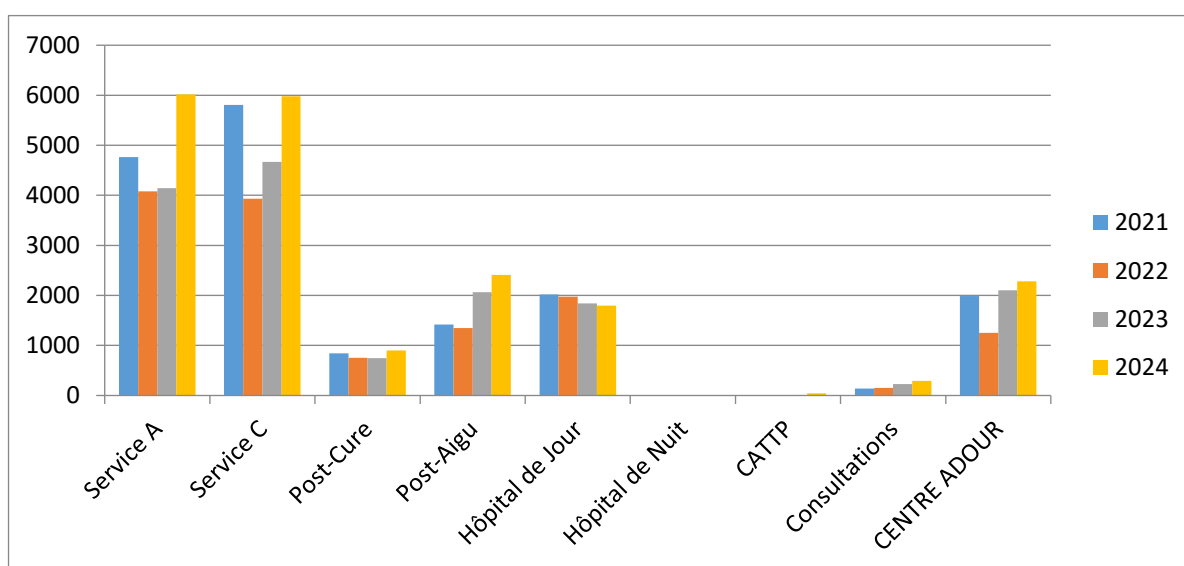
1 794 venues en équivalent journée,

2 615 actes.

Évaluation de l'activité sur ces 4 dernières années :

		2021	2022	2023	2024
HTC	Service A	4 761	4 081	4 144	6 017
	Service C	5 806	3 932	4 665	5 977
	Post-Cure	840	751	748	903
	Post-Aiguë	1 419	1 349	2 065	2 407
HTP	Hôpital De Jour	2 017	1 974	1 839	1 794
	Hôpital de nuit	-	-	-	-
Ambulatoire	CATTP	-	1	10	43
	Consultations	139	149	230	291
	CENTRE ADOUR	1 985	1 252	2 100	2 281

Représentation graphique :



LES ACTIVITÉS DE SOINS

HOSPITALISATION A TEMPS COMPLET

1) Synthèse générale :

(Données PMSI 2024)

	Année 2024	Année 2023	Tendance
Nombre de séjours	584	411	42,09 %
Nombre de journées en hospitalisation complète	15 311	11 625	31,71 %
Age moyen	16,61 ans	16.52 ans	0,54 %
% d'hommes	12,80 %	18.52 %	- 30,88 %
Nombre de patients	125	108	15,74 %

Ateliers principaux proposés dans les services A et C :

Atelier « Équicie »	
Motivation de la mise en place	Développer des capacités motrices et corporelles grâce aux déplacements avec et sur le cheval (travail à pied et/ou monté).
Objectifs	Développer les capacités psychiques telles que : ○ Favoriser une meilleure estime de soi. ○ Travailler sa confiance en soi et autrui. ○ Atteindre par l'intermédiaire du cheval un meilleur équilibre émotionnel. ○ Développer des capacités d'adaptation en lien avec le comportement du cheval. ○ Apporter du bien-être et de la sérénité aux patients par le biais d'un moment plaisir. Au niveau social : ○ Faciliter les interactions sociales et la communication verbale par le biais des différents participants (patients, équicien, soignants) avec et autour du cheval. ○ Travailler sur l'engagement à travers un contrat inclus dans le projet de soins.
Méthodologie de mise en œuvre	24 séances sous la forme de 4 cycles de 6 séances (le mercredi après-midi).
Retour d'expérience	3 séances réalisées de Novembre à Décembre pour 5 patients. Difficultés rencontrées : absence d'une personne référente.

Atelier « Boxe »	
Motivation de la mise en place	Apprendre à contrôler les émotions, impulsivité et agressivité.
Objectifs	○ Travail sur l'image de soi. Permettre à certains patients de mieux connaître le corps, les revaloriser dans une activité où ils peuvent prendre du plaisir, les mettre en condition de réussite avec des ateliers simples et accessibles. ○ Séance en individuel afin de favoriser une relation de confiance et proposer un échange où le jeune pourra mettre en mots les émotions ressenties en fin de séance. ○ Diminuer les passages à l'acte en permettant aux adolescents d'extérioriser la colère et/ou les tensions et ainsi de les comprendre.
Méthodologie de mise en œuvre	○ En fonction de la disponibilité du Gymnase. ○ Adaptation de l'IDE.
Retour d'expérience	Nombre de participation : 10 patients (5 séances par patient pris en charge). Difficultés rencontrées : Trouver un créneau entre l'emploi du temps du patient, celui du salarié, l'organisation du service et la disponibilité de la salle. Forte demande sachant qu'il s'agit d'un atelier individuel. Certains patients ont dû attendre plusieurs semaines.

Atelier « Relaxation »	
Motivation de la mise en place	Personnel formé. Adolescents réceptifs et en demande.
Objectifs	Effets physiques : ○ Diminuer l'anxiété et les troubles psychosomatiques, ○ Diminuer l'angoisse d'anticipation et le stress, ○ Améliorer le bien-être et la confiance en soi, ○ Connaissance de son corps et de ses capacités, ○ Familiarisation avec les ressentis, ○ Individuation, ○ Développer le lâcher prise et confiance en soi, ○ Apprentissage de la régulation des émotions et des impulsions, ○ Apprendre les techniques de relaxation pour gérer ses moments de stress en autonomie, ○ Apporter un apaisement général. Effets somatiques : ○ Réduire la tension musculaire, ○ Diminue la fréquence cardiaque et diminuer la pression artérielle, ○ Réduire la libération d'hormones liées au stress, ○ Améliorer et réguler la respiration, ○ Favoriser un sommeil réparateur.
Méthodologie de mise en œuvre	Temps formel (horaires déterminer selon l'emploi du temps des patients et l'organisation des services). Groupe de 2 patients ou atelier individuel.
Retour d'expérience	Un peu plus de 50 séances effectuées avec un questionnaire Hospitalisation A Domicile (HAD) (Réalisé sur HM en début et fin de cycle). Le but est que les adolescents se saisissent de cet outil afin de pouvoir être en capacité de les utiliser seuls en moment de tension afin d'éviter une crise. Globalement, les séances sont bénéfiques et permettent aux jeunes de baisser leur tension sur l'instant T. Cependant, il est compliqué pour certains de se resservir de l'outil en autonomie. Les patients peuvent dire être satisfaits de cette médiation.

2) Le Service A

(Données PMSI 2024)

Activité d'hospitalisation :

Séjours administratifs : 237 jours administratifs, dont la durée moyenne est de 28 jours.

Journées réalisées : 6 020 (4 144 en 2023)

File active : 46 patients (43 en 2023)

Age moyen : 17 ans

Secteur géographique : 38 patients de Nouvelle-Aquitaine et 8 patients d'Occitanie

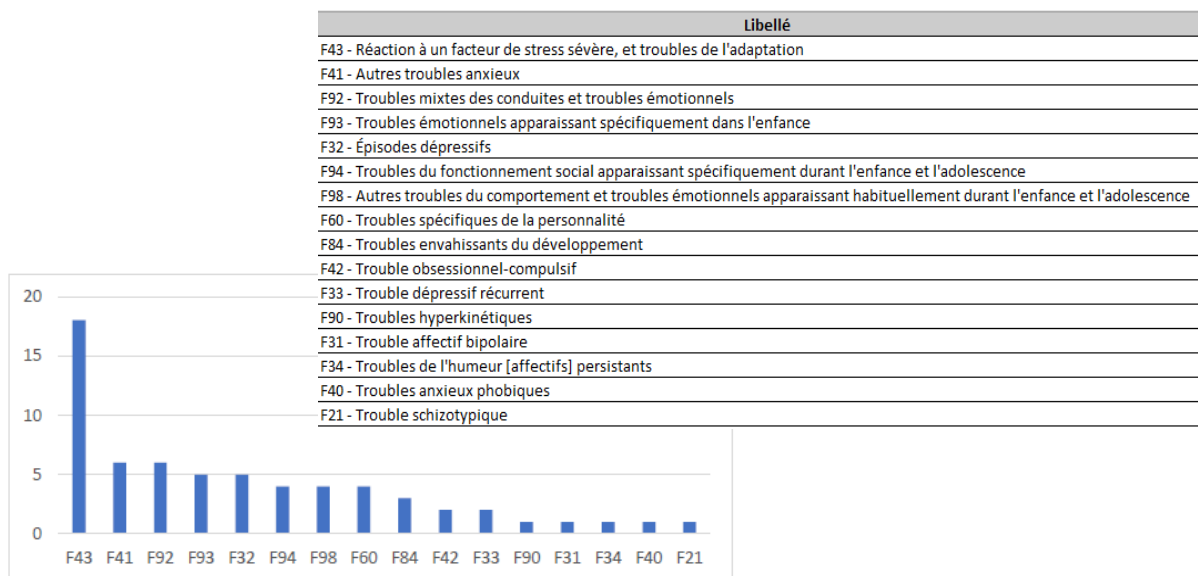
Provenance au début du séjour administratif : 4 en transfert (PSY) et 233 du domicile

Destination à la fin du séjour administratif : 6 en transfert (MCO 2 et PSY 4) et 231 au domicile

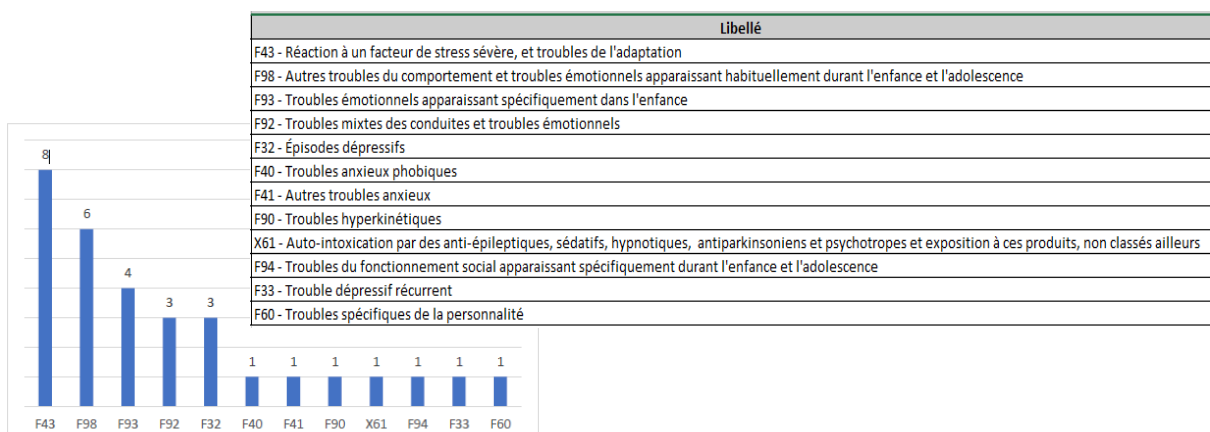
Nouvelles prises en charge : 26 admissions (19 en 2023) dont 1 mutation de l'UPA

Fins de prises en charge : 20 sorties (20 en 2023) dont 4 patients ont été hospitalisés lors de camps

Diagnostics principaux :



Diagnostics associés :



3) Le Service C

(Données PMSI 2024)

Activité d'hospitalisation :

Séjours administratifs : 250 séjours administratifs, dont la durée moyenne est de 26 jours

Journées réalisées : 5 979 (4 669 en 2023)

File active : 43 patients (35 patients en 2023)

Age moyen : 17 ans

Secteur géographique : 28 patients de Nouvelle-Aquitaine et 15 patients d'Occitanie

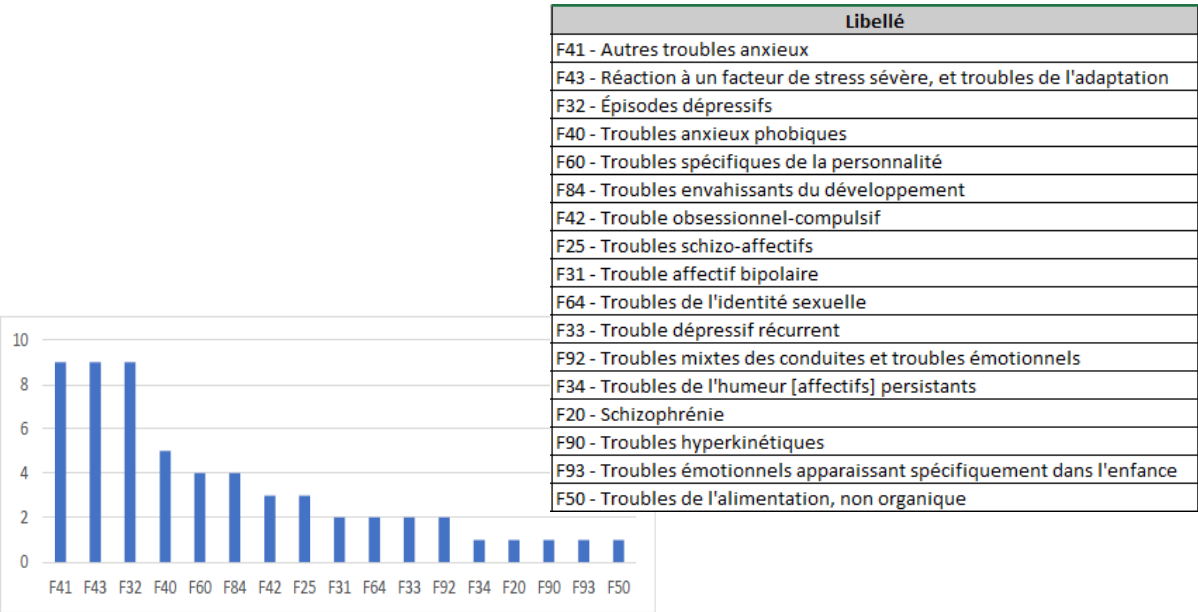
Provenance au début du séjour administratif : 250 du domicile

Destination à la fin du séjour administratif : 2 par transfert (PSY) et 248 au domicile

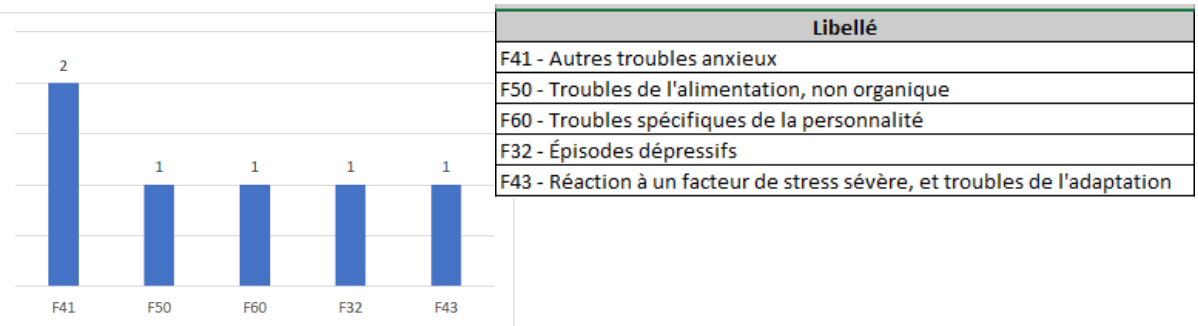
Nouvelles prises en charge : 26 admissions (22 en 2023) dont 3 mutations de l'UPA et 1 patient orienté par l'HDJ

Fins de prises en charge : 19 sorties (18 en 2023) dont 1 patient a été hospitalisé dans ce service lors de camps, 1 patient orienté vers l'UPA, 2 patients orientés vers le Post-Cure et 1 patient orienté vers une prise en charge combinée Hôpital De Jour et CATTP

Diagnostics principaux :



Diagnostics associés :



4) L'Unité Post-Aiguë « UPA »

(Données PMSI 2024)

Activité d'hospitalisation :

Séjours administratifs : 74 séjours administratifs, dont la durée moyenne est de 42 jours

Journées réalisées : 2 409 (2 064 en 2023)

File active : 47 patients (40 en 2023)

Age moyen : 16 ans

Secteur géographique : 42 patients de Nouvelle-Aquitaine et 5 patients d'Occitanie

Provenance au début du séjour administratif : 3 en transfert (1 MCO et 2 PSY) et 71 du domicile

Destination à la fin du séjour administratif : 9 en transfert (MCO 4 et 5 PSY) et 61 du domicile

Nouvelles prises en charge : 43 admissions (36 en 2023) dont 4 mutations des services Soins-Études

Fins de prises en charge : 43 sorties (34 en 2023) dont 7 mutations vers les services Soins-Études et 3 par transferts (BAYONNE, C. PERRENS et MONT DE MARSAN)

Diagnostics principaux :

Libellé	Pourcentage journées	Patients
F32 - Épisodes dépressifs	42,54	19
F43 - Réaction à un facteur de stress sévère, et troubles de l'adaptation	12,94	8
F41 - Autres troubles anxieux	9,59	5
F60 - Troubles spécifiques de la personnalité	5,91	2
F33 - Trouble dépressif récurrent	5,09	2
F25 - Troubles schizo-affectifs	4,84	3
F34 - Troubles de l'humeur [affectifs] persistants	4,80	2
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels	4,22	4
F42 - Trouble obsessionnel-compulsif	2,62	1
F20 - Schizophrénie	2,23	2
F50 - Troubles de l'alimentation, non organique	1,65	1
F91 - Troubles des conduites	1,26	1
U07 - Codes pour usage urgent	1,11	2
F84 - Troubles envahissants du développement	0,87	1
F23 - Troubles psychotiques aigus et transitoires	0,34	1

Diagnostics associés :

Libellé	Pourcentage journées	Patients
F32 - Épisodes dépressifs	54,60	1
F33 - Trouble dépressif récurrent	31,03	1
Z04 - Examen et mise en observation pour d'autres raisons	7,47	1
Z55 - Difficultés liées à l'éducation et l'alphabétisation	3,45	1
Z63 - Autres difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale	3,45	1

Ateliers principaux proposés dans ce service :

Atelier « Frise »	
Motivation de la mise en place	Décision pluridisciplinaire lors de la 1 ^{ère} synthèse du patient.
Objectifs	○ Solliciter la mémoire, ○ Travailler l'introspection, ○ Respecter une chronologie dans les souvenirs et déterminer s'ils sont positifs, neutres ou négatifs, ○ Énumérer les membres de la famille nucléaire de leurs histoires, appropriation de leur histoire de vie, ○ Repérage de leurs émotions, ○ Accéder à une prise de conscience, ○ Faciliter la relation de confiance envers le soignant, la réflexion et les échanges à l'aide d'un support médiateur.
Méthodologie de mise en œuvre	Présentation de l'outil et du cadre.

Atelier « Crochet »	
Motivation de la mise en place	L'atelier crochet peut apporter des bénéfices thérapeutiques
Objectifs	○ Découverte de nouvelles ressources. ○ Développer la créativité. ○ Activité de pleine conscience. ○ Favoriser l'autonomie. ○ Développer la concentration et la mémoire. ○ Favoriser un temps d'échange avec le soignant. ○ Gestion de la frustration. ○ Travail sur l'anxiété. ○ Travailler sur le prendre soin. ○ Revalorisation de soi / Confiance en soi. ○ Travail sur la coordination et travail sur les capacités psychomotrices.
Méthodologie de mise en œuvre	Atelier d'une durée de 30 minutes à 1 h 00 selon le patient.

Atelier « Pilate »	
Motivation de la mise en place	Une soignante pratiquant du pilate depuis de nombreuses années a proposé dans un premier temps des ateliers en groupe au sein de l'UPA. Constatation des bénéfices thérapeutiques apportés par cette activité. Suite à plusieurs demandes de patient et en accord avec l'équipe soignante, décision de mise en place d'un atelier individuel proposé lors des synthèses projets et noté dans projet individualisé de soins.
Objectifs	○ Découverte de nouvelles ressources. ○ Travailler le prendre soin de soi. ○ Travail sur l'anxiété. ○ Favoriser un temps d'échange avec le soignant ○ Travail autour de la perception du corps dans l'espace ○ Travail autour d'une activité physique douce ○ Travail autour de la respiration
Méthodologie de mise en œuvre	Atelier hebdomadaire de 30 à 45 minutes selon la fatigabilité du patient.
Retour d'expérience	Nombre de participation : 2 patients ont bénéficié de séances soit 7 séances. Difficultés rencontrées : disponibilité soignante parfois difficile selon l'effectif présent et les imprévus. Bruit dans le service parfois dérangement.

5) Le Post-Cure « Le Relais »

(Données PMSI 2024)

Activité d'hospitalisation :

Séjours administratifs : 35 séjours administratifs, dont la durée moyenne est de 28 jours

Journées réalisées : 903 (748 en 2023)

File active : 8 patients (8 en 2023)

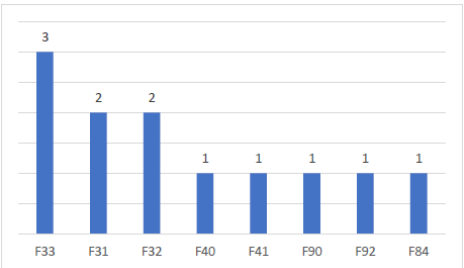
Age moyen : 19 ans

Secteur géographique : 7 patients de Nouvelle-Aquitaine et 1 patient d'Occitanie

Nouvelles prises en charge : 3 admissions (4 en 2023) dont 2 mutations du Service C et 1 orientation de l'Hôpital De Jour

Fins de prises en charge : 4 sorties (4 en 2023) dont 2 orientations vers l'Hôpital De Jour

Diagnostics principaux :



Libellé
F33 - Trouble dépressif récurrent
F31 - Trouble affectif bipolaire
F32 - Épisodes dépressifs
F40 - Troubles anxieux phobiques
F41 - Autres troubles anxieux
F90 - Troubles hyperkinétiques
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels
F84 - Troubles envahissants du développement

Diagnostics associés :



Libellé
F60 - Troubles spécifiques de la personnalité
F84 - Troubles envahissants du développement

Atelier proposé dans le service :

Atelier « Déclics »	
Motivation de la mise en place	Atelier d'acquisition de compétences sociales dans les démarches administratives dans un but d'insertion sociale, d'autonomie et d'égalité d'accès aux droits pour les patients majeurs, ou en passe de l'être.
Objectifs	○ Autonomisation dans les démarches sociales et administratives. ○ Identification et soutien aux démarches notamment dématérialisées. ○ Accession aux droits de manière autonome et égalitaire. ○ Repérer et dépasser les freins dans l'accès à l'autonomie. ○ Favoriser l'insertion sociale des jeunes/patients. ○ Accompagnement vers la majorité et la citoyenneté active. ○ Promouvoir la généralisation et le transfert des compétences acquises. ○ Prévention de la désocialisation.
Méthodologie de mise en œuvre	Groupe de 6 à 7 patients de tous les services sur prescription médicale (projet de soins).

HOSPITALISATION A TEMPS PARTIEL

1) Synthèse générale

(Données PMSI 2024)

	Année 2024	Année 2023	Tendance
Nombre de séjours	99	91	8,79 %
Nombre de journées en hospitalisation partielle	1 676	1 688	-0,71 %
Nombre de demi-journées en hospitalisation partielle	118	151	-21,85 %
Age moyen	15,80 ans	15,95 ans	-0,90 %
% d'hommes	20,73 %	19,23 %	-7,80 %
Nombre de patients	82	78	5,13%

2) L'Hôpital De Jour « HDJ »

(Données PMSI 2024)

Activité d'hospitalisation :

Séjours administratifs : 28 séjours administratifs

1 692 équivalents journées

File active : 19 patients (**22 en 2023**)

Age moyen : 16 ans

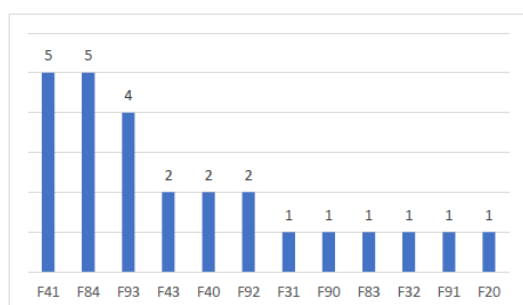
Secteur géographique : 17 patients de Nouvelle-Aquitaine (dont 16 des Landes) et 2 patients d'Occitanie

Nouvelles prises en charge : 9 admissions (**13 en 2023**) dont une orientation du CENTRE ADOUR et CATT

Fins de prises en charge : 9 sorties (**11 en 2023**) dont 1 orientation vers le service Post-Cure et une orientation vers l'Hôpital De Jour

5 patients ont pu bénéficier de camps organisés par le service Animation

Diagnosics principaux :



Libellé
F41 - Autres troubles anxieux
F84 - Troubles envahissants du développement
F93 - Troubles émotionnels apparaissant spécifiquement dans l'enfance
F43 - Réaction à un facteur de stress sévère, et troubles de l'adaptation
F40 - Troubles anxieux phobiques
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels
F31 - Trouble affectif bipolaire
F90 - Troubles hyperkinétiques
F83 - Troubles spécifiques mixtes du développement
F32 - Épisodes dépressifs
F91 - Troubles des conduites
F20 - Schizophrénie

Diagnosics associés :



Libellé
F90 - Troubles hyperkinétiques
Z55 - Difficultés liées à l'éducation et l'alphabetisation

Atelier proposé par ce service :

Atelier « Psycho »	
Motivation de la mise en place	Dans l'idée de promouvoir des ateliers groupaux, sous la direction d'une psychologue.
Objectifs	○ Développement de la personne et de son expression et ce dans le groupe : identification, gestion et communication des émotions, parler de soi en groupe, développer l'écoute et l'empathie, prendre une place dans le groupe... ○ L'atelier pourrait aussi avoir une fonction de groupe de parole sauf qu'il se fait avec des supports.
Méthodologie de mise en œuvre	○ Supports de jeu comme le Dixit, Feelings, 2^{ème} dimension, Totem, ... ○ Des images et des cartes comme le photo langage, des cartes du Dixit, ... ○ Supports écrits sur les émotions, les ressources personnelles, etc... glanés sur internet ou fabriqué en interne.

ACTIVITÉ AMBULATOIRE

1) Synthèse générale

(Données PMSI 2024)

	Année 2024	Année 2023	Tendance
Nombre de résumés d'activité ambulatoire	2 599	2 338	11,16 %
Age moyen	14,89 ans	14.56 ans	2,28 %
% d'hommes	27,78 %	35.20 %	-21,10 %
Nombre de patients	216	196	10,20 %

2) Le CENTRE ADO Unité Ressource « CENTRE ADOUR »

(Données PMSI 2024 et bilan des services 2024)

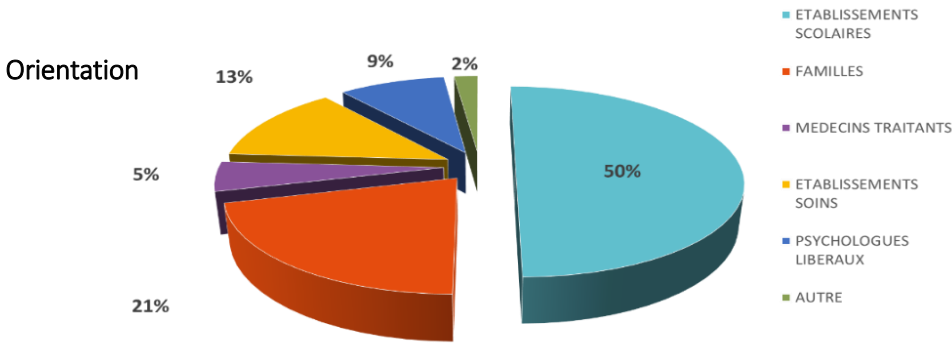
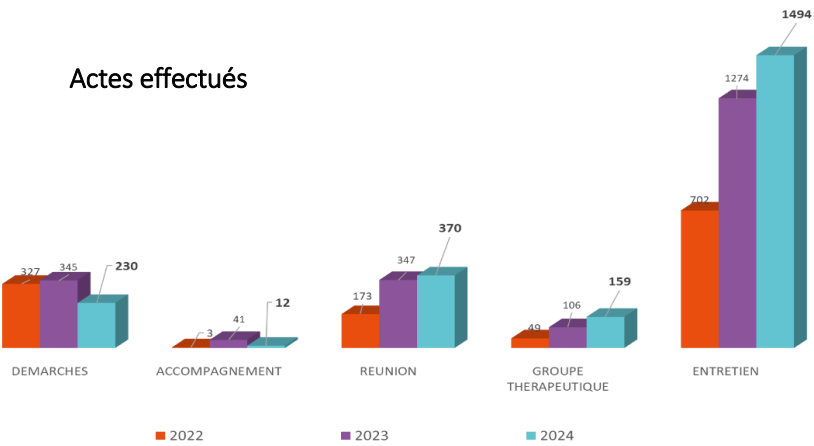
Activité ambulatoire :

File active : 138 patients (130 en 2023)

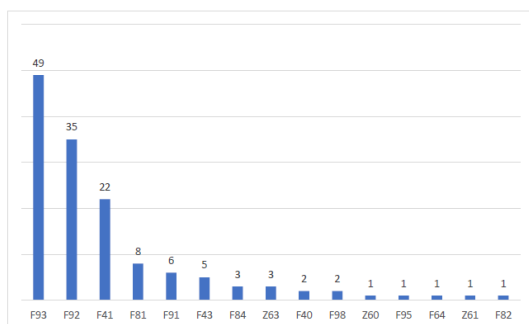
Nombre d'actes réalisés : 2 264 (2 098 en 2023)

Age moyen : 14 ans

Secteur géographique : 91 patients de Nouvelle-Aquitaine (dont 64 des Landes) et 47 patients d'Occitanie

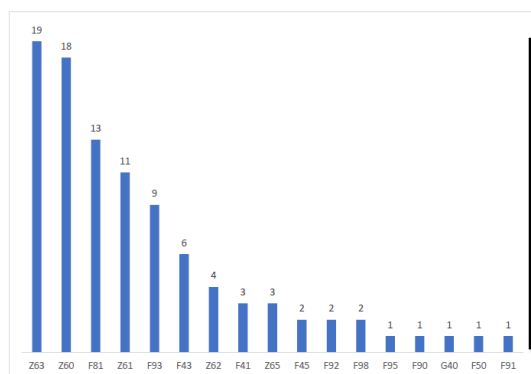


Diagnostiques principaux :



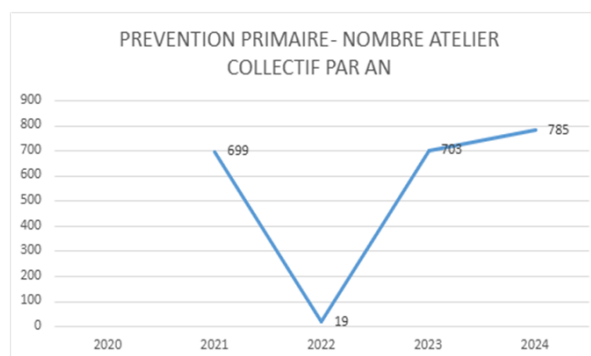
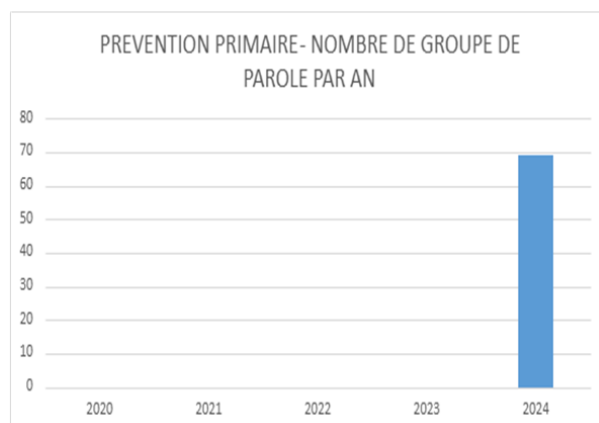
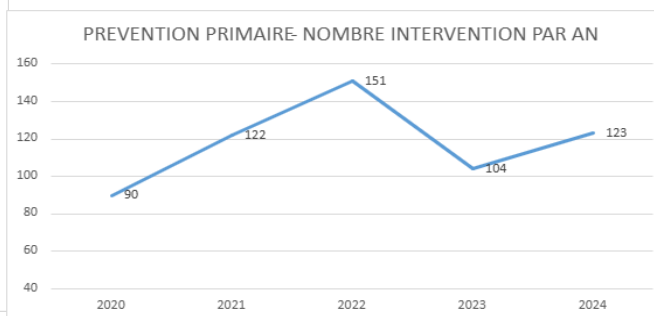
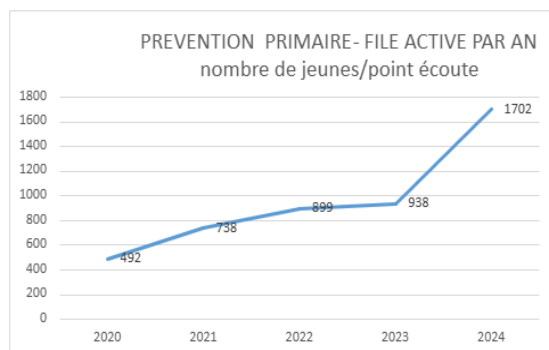
Libellé
F93 - Troubles émotionnels apparaissant spécifiquement dans l'enfance
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels
F41 - Autres troubles anxieux
F81 - Troubles spécifiques du développement des acquisitions scolaires
F91 - Troubles des conduites
F43 - Réaction à un facteur de stress sévère, et troubles de l'adaptation
F84 - Troubles envahissants du développement
Z63 - Autres difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale
F40 - Troubles anxieux phobiques
F98 - Autres troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence
Z60 - Difficultés liées à l'environnement social
F95 - Tics
F64 - Troubles de l'identité sexuelle
Z61 - Difficultés liées à une enfance malheureuse
F82 - Trouble spécifique du développement moteur

Diagnostiques associés :



Libellé
Z63 - Autres difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale
Z60 - Difficultés liées à l'environnement social
F81 - Troubles spécifiques du développement des acquisitions scolaires
Z61 - Difficultés liées à une enfance malheureuse
F93 - Troubles émotionnels apparaissant spécifiquement dans l'enfance
F43 - Réaction à un facteur de stress sévère, et troubles de l'adaptation
Z62 - Autres difficultés liées à l'éducation
F41 - Autres troubles anxieux
Z65 - Difficultés liées à d'autres situations psychosociales
F45 - Troubles somatoformes
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels
F98 - Autres troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence
F95 - Tics
F90 - Troubles hyperkinétiques
G40 - Épilepsie
F50 - Troubles de l'alimentation, non organique
F91 - Troubles des conduites

3) La Prévention Primaire



4) Le C.A.T.T.P

Activité ambulatoire :

Nombre d'actes réalisés : 43 pour 3 patients (*10 pour 3 patients en 2023*)

Age moyen : 18 ans

Secteur géographique : 3 patients de Nouvelle-Aquitaine (Landes)

Diagnostics principaux :

Libellé	Patients
F31 - Trouble affectif bipolaire	1
F41 - Autres troubles anxieux	1
F91 - Troubles des conduites	1
F92 - Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels	1

Diagnostics associés :

Code	Libellé	Patients
Z55	Z55 - Difficultés liées à l'éducation et l'alphabétisation	1

L'ACTIVITÉ DU SERVICE ÉTUDES

1) L'équipe des Études

L'équipe éducative se compose d'un Directeur des Études, de 14 professeurs du second degré (dont 4 à temps plein) et d'une professeure des écoles.

Les enseignements dispensés sont conformes aux programmes et horaires officiels de l'Éducation Nationale.

La pédagogie mise en œuvre tient compte de la situation de chaque patient-élève.

Une scolarité adaptée est proposée, au plus près des possibilités et du projet de chacun.



Administration et vie scolaire

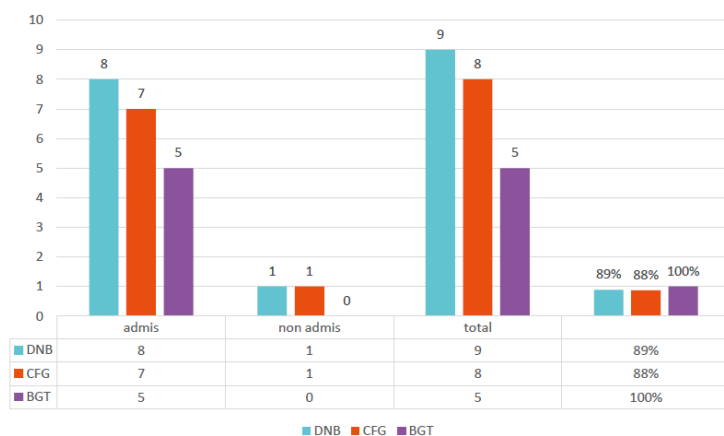
1 Directeur des études



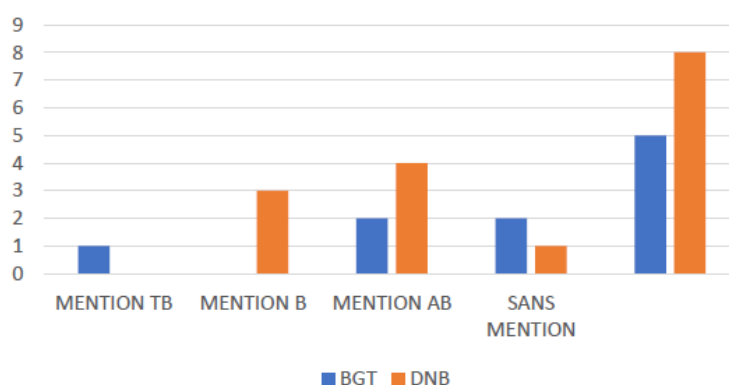
Professeurs classes de Collège et Lycée

2 professeurs de français
1 professeur de mathématiques
2 professeurs d'histoire-géographie
2 professeurs d'anglais
1 professeur d'espagnol
1 professeur de physique-chimie
1 professeur de SVT
1 professeur d'EPS
1 professeur d'arts plastiques
1 professeur de SES
1 professeur de technologie

Résultats examens session 2024



Pourcentage de mentions session 2024



2) Enseignements proposés :

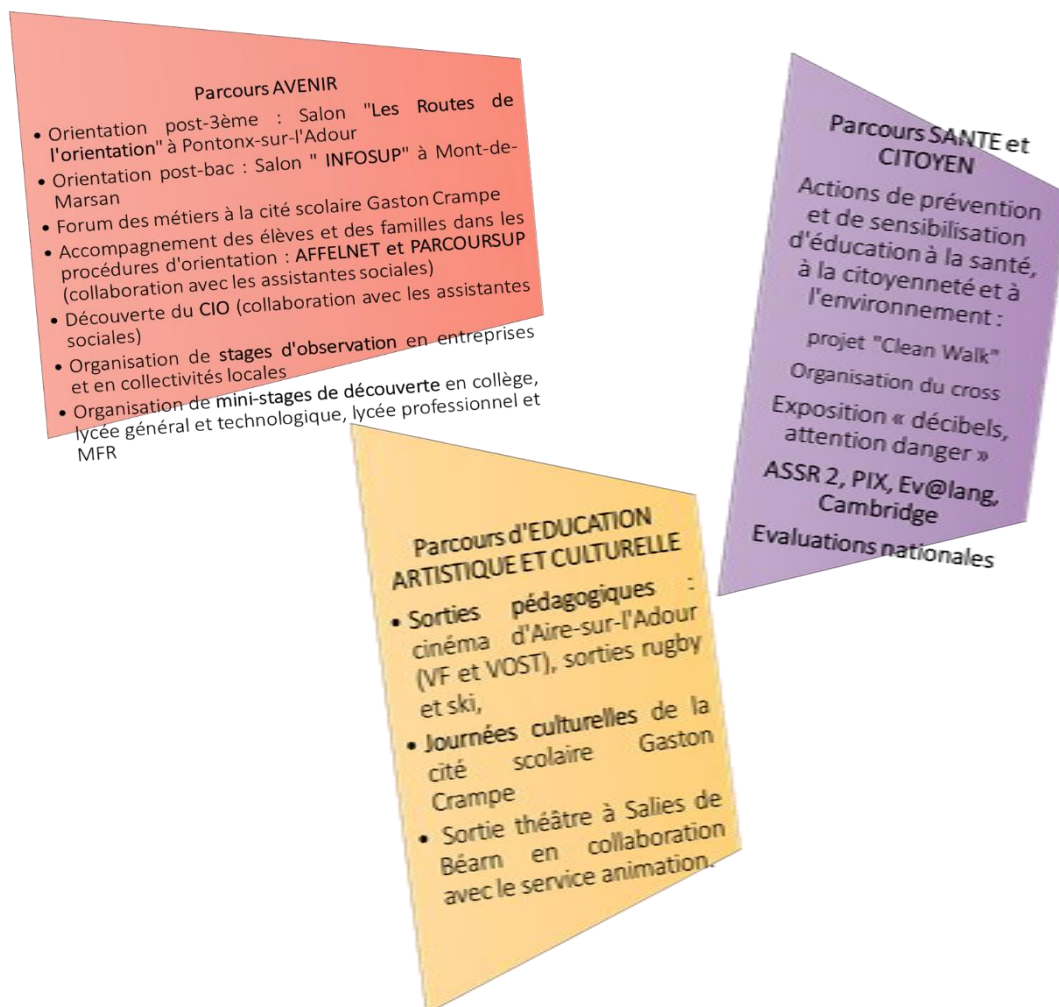
Les filières générales : de la 4^{ème} à la Terminale avec les enseignements du tronc commun et de spécialités :

- ⇒ **Spécialités 1ères :** Humanités, Littérature et Philosophie (HLP), Langues Littératures et Cultures Étrangères (LLCE) Anglais, Sciences Économiques et Sociales (SES), Arts Plastiques, Maths, PC et Sciences et Vie de la Terre (SVT).
- ⇒ **Spécialités Terminale :** Humanités, Littérature et Philosophie (HLP), Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politique (HGGSP), Langues Littératures et Cultures Étrangères (LLCE) Anglais, Maths, PC, Sciences et Vie de la Terre (SVT), et Arts Plastiques au sein de la Clinique / Sciences Économiques et Sociales (SES) au Lycée Gaston Crampe.

Un dispositif SESAME (Structure d'Exploration de Scolarisation Adaptée par Modules d'Exploration) : spécifique pour les élèves décrocheurs. Il vise à prévenir la rupture scolaire, définir un projet après une déscolarisation, aider à la construction d'un projet d'orientation professionnelle.

Préparation aux examens et certifications : Certificat de Formation Générale (CFG), Diplôme National du Brevet, Baccalauréat, Cambridge, Évaluation des compétences numériques (PIX), Ev@lang (outil d'évaluation des compétences des candidats en français, anglais et en arabe), Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) 1 et 2.

3) Parcours Éducatifs :



L'ACTIVITÉ DU SERVICE ANIMATION

1) Présentation du service

Le Service Animation organise des activités d'expression, de création et de loisirs (qu'elles soient d'ordre éducative, sociale, culturelle ou récréative). Les ateliers d'expression, les sorties, les camps, les activités ludiques, éducatives, sociales, sportives et culturelles visent la socialisation, la participation, la responsabilisation, l'autonomie des personnes et, d'une façon plus générale, leur épanouissement et leur inscription dans une démarche de prendre soin d'eux même !

L'ambition du service est bien là : offrir du « prendre soin » aux adolescents (en plus de la socialisation et de l'éducatif), dans une démarche partenariale et pluridisciplinaire. Au travers notamment d'un terrain d'expression, de création, d'ouverture culturelle et/ou ludique, sans nier la maladie mais non plus sans réduire nos jeunes à celle-ci. L'animateur socio-culturel et socio-éducatif possède son identité et son champ d'intervention propre, il n'est donc pas dans l'exercice pratique paramédical mais est un maillon essentiel de la pluridisciplinarité.

Les différentes activités mises en place échappent à l'exigence sociale de la réussite scolaire sans pour autant être à visée explicitement thérapeutique. Les espaces ainsi créés sont certainement transitionnels (selon Raymont Cahn), le jeune peut s'y poser, y restaurer sa propre fiabilité, y accéder au plaisir de faire, mettre en place des langages nouveaux, non verbaux et s'y laisser surprendre par son imagination.

2) Les ateliers

	2022		2023		2024	
	Atelier	Présence	Atelier	Présence	Atelier	Présence
Médiathèque	193	1 181	285	2 190	298	2 351
Poterie	67	376	82	541	72	544
Arts Plastiques	97	718	115	830	75	596
Théâtre	31	237	38	275	44	442
Écriture	32	93	33	90	32	149
Cirque	52	345	75	347	84	407
Sport collectif	87	477	110	878	130	1 141
Bricolo	20	64	23	60	22	61
Danse	52	278	67	361	67	565
Musique	109	521	147	730	244	872

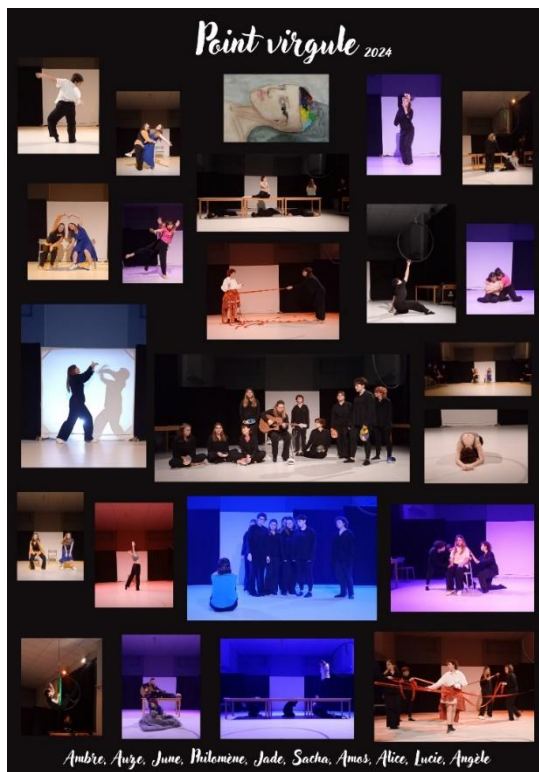
3) Les dynamiques de vacances :

	2022	2023	2024
ACTIVITÉ D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Balade nature – Jardin – Parc animalier – Ateliers smoothies – Bricolo - Accrobranches	80 présences 16 séances	68 présences 16 séances	55 présences 12 séances
ACTIVITÉS SPORTIVES VTT – Sports d'opposition – Sports collectifs	219 présences 36 séances	319 présences 50 séances	652 présences 76 séances
ACTIVITÉS LUDIQUES Multi-jeux – ESCAPE GAME – Jeux de plateaux – XII – Jeux d'eau – Baignade – Soirée DJ – Grand jeu – Tournois – Jeux de rôle	395 présences 53 séances	671 présences 79 séances	634 présences 100 séances
ACTIVITÉS D'EXPRESSION Créa-musique – Musique – MAO – Scène ouverte – Cirque – Chante la nature – Concert sur place	540 présences 80 séances	553 présences 83 séances	700 présences 83 séances
ACTIVITÉS D'EXPRESSION PLASTIQUE Arts plastiques – Ligth painting – Poterie – Sorties art contemporain	469 présences 81 séances	298 présences 72 séances	432 présences 61 séances
ACTIVITÉS CULTURELLES Cinéclub – Médiathèque – Cinété – Cinéma	672 présences 115 séances	696 présences 110 séances	514 présences 81 séances
TEMPS CONVIVIAUX	-----	276 présences 18 séances	287 présences 15 séances

4) FOCUS sur l'atelier « Création »

L'atelier « Création » du Service Animation propose un travail de recherche et de création collective. C'est au travers de la constitution d'un groupe de jeunes patients volontaires que l'objectif peut se réaliser : commettre en scène une création de son élaboration à la production. Ainsi, l'ensemble des disciplines artistiques pratiquées au sein de la Clinique peuvent être investies (musique, théâtre, cirque, arts plastiques, vidéo, écriture, danse...).

Le spectacle de 2023 met en lumière des jeunes au travers des arts du cirque, de la danse, de l'écriture, du théâtre, du montage vidéo et de la musique. C'est donc 9 jeunes patients qui ont pu s'exprimer et présenter un propos artistique commun.



FAITS MARQUANTS

(Extrait du Bulletin d'Information aux Familles)

Spectacle « Point-Virgule »

L'Atelier Création du Service Animation de la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour, a présenté son travail de recherche et de création. C'est au travers d'un spectacle mêlant les arts du cirque, la danse, l'écriture, le théâtre et la musique que 9 jeunes patients ont pu s'exprimer et présenter un propos artistique commun. « Point Virgule » a été joué deux fois au sein de l'Établissement mais ils ont également pu le proposer hors les murs. Fort d'un travail remarqué, cette restitution a été présentée dans un premier temps aux familles des patients hospitalisés sous la Chapiteau de l'AFCA à Aire sur l'Adour, mais également dans le cadre du Festival Spirales à Histoires à Riscle. Pour ce faire, les jeunes se sont pleinement investis de façon régulière, depuis le mois d'Octobre dans un atelier hebdomadaire où ils ont pu confronter leurs idées et leurs pratiques artistiques individuelles pour les mettre au service d'une dynamique collective !



La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour, de nouveau lauréate au dispositif Culture et Santé !

Dans le cadre de l'appel à projet Culture et Santé en Nouvelle Aquitaine, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Nouvelle Aquitaine ont attribué une subvention à la Clinique afin développer le projet « Esperluette ».

La première étape du projet se déroulera sur la dernière semaine du mois d'Août, juste avant la rentrée scolaire (du 26 au 31 Août). Ainsi, les artistes de la Compagnie Singulière et les élèves de l'École Supérieure des Arts du Cirque Toulouse Occitanie – le Lido viendront au sein de l'Établissement pour, dans un premier temps, proposer une création, un spectacle mettant en valeur leurs pratiques artistiques.

C'est alors le moment où nos jeunes patients hospitalisés pourront se saisir des différentes pratiques artistiques circassiennes proposées, pour se projeter et investir sur la semaine des ateliers de rencontres et de pratiques partagées, encadrés par les artistes et les animateurs de l'Établissement.

Lionel MIOSSEC, Responsable du Service Animation

Routes de l'Orient 2024 – Pontonx-sur l'Adour, le 25 Janvier 2024

Les « Routes de l'Orient » réunissent chaque année, durant trois jours au mois de Janvier, les centres de formation des apprentis et les Établissements de formation professionnelle des Landes. Une trentaine de stands dont celui du Centre d'Information et d'Orient (CIO) sont proposés dans un premier temps aux collégiens avant d'être ouverts aux familles le dernier jour. Toutes les formations en lycée, lycée professionnel et CFA, y sont présentées avec des démonstrations effectuées par les élèves et apprentis de ces Établissements.

10 patients-élèves de la Clinique ont participé à ce forum annuel, leur permettant de se renseigner sur plus de 50 métiers et 100 formations. Toutes les questions concernant leur orientation après la 3^{ème} ont pu être posées. Certains sont repartis avec une fiche d'inscription en mini-stage pour découvrir les établissements qui les ont le plus intéressés. Une très belle journée, riche en émotions et en perspectives !!

Agathe BOURRETERE, Professeure de Français et Arnaud LANNON, Directeur des Études



Journée Sécurité des Patients 2024

Le **Mercredi 20 Novembre 2024**, notre Établissement a organisé une **Journée Sécurité des Patients**, placée sous le thème du sommeil et de son importance pour la santé.

Une journée pour mieux comprendre le sommeil

Le sommeil, pilier essentiel de la santé, était au cœur des échanges. Cette journée avait pour objectif de sensibiliser les patients et leurs proches aux troubles du sommeil et aux moyens de les prévenir.

Temps forts de la journée

1- Diffusion d'une vidéo de sensibilisation :

Une vidéo éducative a permis de mieux comprendre les mécanismes du sommeil et les bonnes pratiques pour l'améliorer. Elle a suscité des discussions enrichissantes parmi les participants, autour des habitudes de vie favorisant un sommeil réparateur.

2- Supports d'auto-évaluation :

Des brochures et des questionnaires ont été distribués aux participants. Ces outils leur ont permis d'évaluer leur qualité de sommeil de manière simple et efficace, en identifiant d'éventuelles difficultés ou points d'amélioration.

Rencontre avec les Représentants des Usagers :

L'évènement a également été l'occasion d'**échanger avec les Représentants des Usagers**, des acteurs clés du système de santé. Leur rôle est de faire entendre la voix des patients et de veiller au respect de leurs droits. Ils ont répondu aux questions des participants, expliqué leurs missions et encouragé chacun à s'exprimer sur son expérience en tant qu'utilisateur. Ces échanges ont renforcé le lien de confiance entre les patients et les professionnels de santé.

Un bilan positif

La mobilisation de 38 patients pour cette journée illustre l'intérêt et l'importance de telles initiatives. Tous sont repartis avec une meilleure compréhension de l'impact du sommeil sur leur santé et des outils pratiques pour agir au quotidien.

Nous remercions chaleureusement tous les participants et intervenants qui ont contribué au succès de cet évènement. Ensemble, nous faisons un pas de plus vers une prise en charge toujours plus humaine et personnalisée.

Prenez soin de votre sommeil : il prend soin de vous.

Amélie ROY, Responsable Qualité et Gestion des Risques

En Septembre 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Claire DUROU, nommée Directrice des Études.

Les Cleanwalks : Organisation d'une Cleanwalk ou ramassage de déchets.

Cette action est aussi l'occasion de collaborer avec des partenaires de notre territoire (inter-établissements, collectivité territoriale, entreprises, associations, ...) et de découvrir son environnement de proximité.

Cet évènement permet de relancer la dynamique d'implication des élèves et de favoriser leur engagement citoyen.

La Cleanwalk a été organisée au mois d'Octobre 2024 par la classe de SESAME.

CROSS 2024 :

Tous les jeunes se sont mobilisés le Jeudi 17 Octobre 2024 pour le CROSS. Une belle après-midi de sport, de persévérance et de dépassement de soi.

Claire DUROU, Directrice des Études



Cross 2024

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Pilotage et management opérationnel

La Clinique FSEF Aire sur l'Adour fait partie de la Fondation Santé des Étudiants de France qui regroupe 25 établissements sanitaires et médicaux-sociaux. Le pilotage de la démarche qualité démarre avant toute chose au niveau de la direction générale de la fondation. En effet, la stratégie de la FSEF vise à homogénéiser les pratiques et fournir à l'ensemble des établissements des outils et méthodes communs à tous.

La **Commission Médicale d'Établissement (CME)** ainsi que son président sont les socles du management opérationnel de la qualité gestion des risques. En effet, le président de CME, qui est également Médecin Coordinnateur joue un rôle essentiel puisqu'il assure la vérification de l'ensemble des documents et pratiques en lien avec le parcours du patient. Chaque changement d'organisation se traduisant par la création ou la révision d'un document en lien avec le parcours patient doit être présenté et validé en CME. Ces modifications organisationnelles sont effectuées dans le cadre des instances ou dans les divers groupes de travail existant dans la structure.

La démarche de certification

La certification concerne l'ensemble des établissements de santé, privés ou publics, elle est obligatoire depuis 2009 par l'article L6113-3 du Code de la santé publique. La **Haute Autorité de Santé (HAS)** décide, rédige et évalue les éléments de la certification. Cet organisme est chargé de faire respecter et d'accompagner les établissements dans cette procédure

Cette démarche vise à évaluer la qualité et la sécurité des soins pratiqués sur l'ensemble d'un établissement. Elle s'attache particulièrement à évaluer la capacité de l'établissement à identifier, à maîtriser ses risques et à mettre en œuvre les bonnes pratiques. La visite de certification se clôture par un rapport de visite qui donnera lieu par la suite à un score en pourcentage. La HAS base sa décision sur les résultats des critères de l'évaluation externe complétés par les observations de l'établissement, par l'analyse des résultats aux critères et de la criticité des anomalies constatées sur les critères impératifs. Elle prend sa décision selon 4 niveaux :



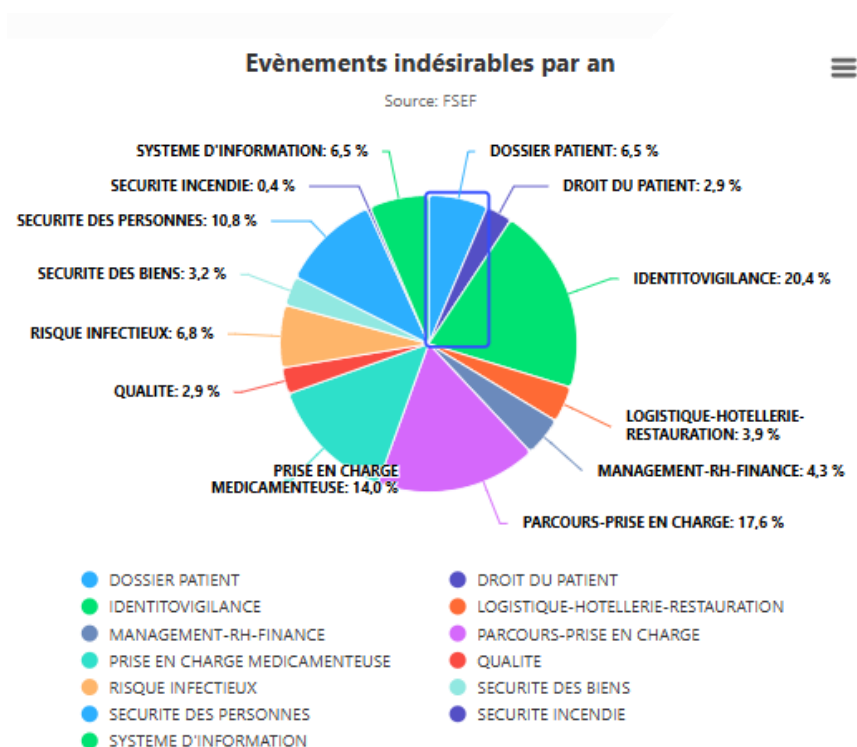
Gestion des évènements indésirables

« Un évènement indésirable est un évènement ou une circonstance qui aurait pu entraîner ou a entraîné une atteinte pour un patient et dont on souhaite qu'il ne se reproduise pas »

La gestion des évènements indésirables est assurée par la cellule **Fiche d'Évènement Indésirable (FEI)**. Celle-ci est composée de la directrice de l'établissement, de la responsable qualité et gestion des risques, du médecin coordonnateur, de deux cadres de santé (dont la cadre supérieure de santé), ainsi que la pharmacienne.

Chaque lundi (sauf en périodes de vacances), la cellule FEI se réunit afin de traiter les évènements déclarés et de suivre les actions décidées précédemment. Lorsqu'un évènement est identifié comme grave (EIG), répété ou encore Associé aux soins (EIAS), un **CO**mité de **RE**tours d'**EX**périences (CREX) peut être mis en place sur la décision de la cellule. Ainsi, la cadre supérieure de santé et la responsable qualité sont chargés de recueillir les faits auprès des personnels pour identifier les causes racines de l'évènement.

Répartition déclaration FEI 2024



En 2024, grâce au FEI, les actions remarquables suivantes sont réalisées/programmées :

- Changement de téléphonie
- Sensibilisation des professionnels aux écrits dans le logiciel médical (fiche observation/transmissions ciblées)
- Groupe de travail sur l'organisation des camps/sorties

Audit Dossier Patient

La lettre de liaison

D'après l'Article R1112-1-2 du code de la santé publique, lors de la sortie de l'établissement de santé, une lettre de liaison, rédigée par le médecin de l'établissement qui l'a pris en charge, est remise au **patient le même jour, au médecin traitant** et, le cas échéant, au praticien qui a adressé le patient. Elle est adressée par messagerie sécurisée répondant aux conditions prévues à l'article L. 1110-4-1, ou par tout moyen garantissant la confidentialité des informations, et versée dans le dossier médical partagé du patient si ce dossier a été créé.

Cette lettre de liaison contient les éléments suivants :

- Identification du patient, du médecin traitant, le cas échéant du praticien adresseur, ainsi que l'identification du médecin de l'établissement de santé qui a pris en charge le patient avec les dates et modalités d'entrée et de sortie d'hospitalisation ;
- Motif d'hospitalisation ;
- Synthèse médicale du séjour précisant le cas échéant, les événements indésirables survenus pendant l'hospitalisation, l'identification de micro-organismes multirésistants ou émergents, l'administration de produits sanguins ou dérivés du sang, la pose d'un dispositif médical implantable ;
- Traitements prescrits à la sortie de l'établissement (ou ordonnances de sortie) et ceux arrêtés durant le séjour et le motif d'arrêt ou de remplacement, en précisant, notamment pour les traitements médicamenteux, la posologie et la durée du traitement ;
- Annonce, le cas échéant, de l'attente de résultats d'examens ou d'autres informations qui compléteront cette lettre de liaison ;
- Suites à donner, le cas échéant, y compris d'ordre médico-social, tels que les actes prévus et à programmer, recommandations et surveillances particulières.

Satisfaction patient

Les établissements de santé exerçant de la médecine, de la Médecine, Chirurgie ou Obstétrique (MCO) ont l'obligation d'évaluer annuellement la satisfaction des patients hospitalisés en mettant en œuvre l'enquête de satisfaction des patients hospitalisés dénommée « I-SATIS ». Les établissements de santé utilisent un questionnaire dont le modèle est fixé par arrêté du ministre en charge de la santé. *Décret n°2014-252 relatif à l'enquête des patients hospitalisés I-SATIS.*

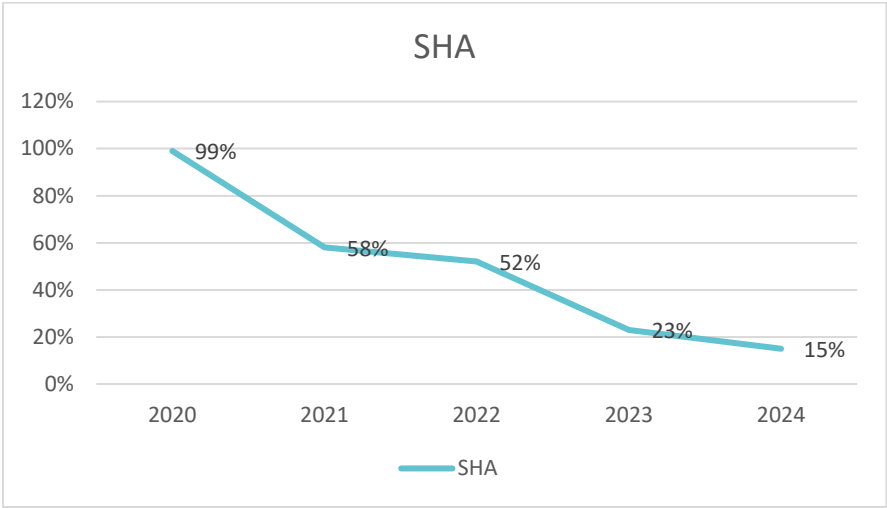
A la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, la satisfaction des patients est l'une des dimensions incontournables à prendre en compte pour évaluer la qualité des soins dans la Clinique. C'est pourquoi, en 2010, notre établissement réalise à chaque fin de prise en charge une enquête de satisfaction.

Depuis le 1^{er} Octobre 2019, un nouveau questionnaire est en place. Ce dernier, bien que plus long que le précédent, s'inspire du questionnaire I-SATIS applicable en MCO. Il est plus précis mais aussi plus visuel.

Risque infectieux

1) Consommation solution hydro alcoolique

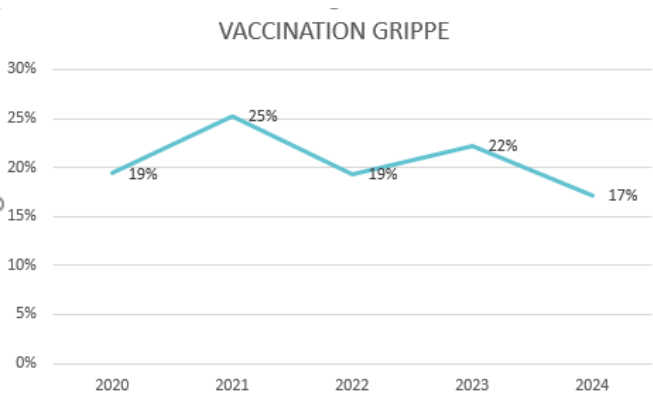
Objectif cible : 4 frictions patient jour en hospitalisation complète, 2 frictions patient jour en HDJ



	2020	2021	2022	2023	2024
A	115%	54%	45%	21%	10%
C	115%	56%	60%	14%	14%
Relais	30%	43%	47%	27%	3%
UPA	56%	99%	77%	39%	39%
HDJ	38%	37%	42%	47%	9%

La baisse notoire de la consommation de solution hydro alcoolique s’explique principalement par la fin des précautions liées à la crise COVID.

2) Couverture vaccinale antigrippale



20 personnes ont bénéficié du vaccin contre la grippe au sein de l’établissement dont 3 professionnels de l’éducation nationale. Quatre personnes ont été vaccinées en dehors de l’établissement.

Soit une couverture vaccinale de **17%**.

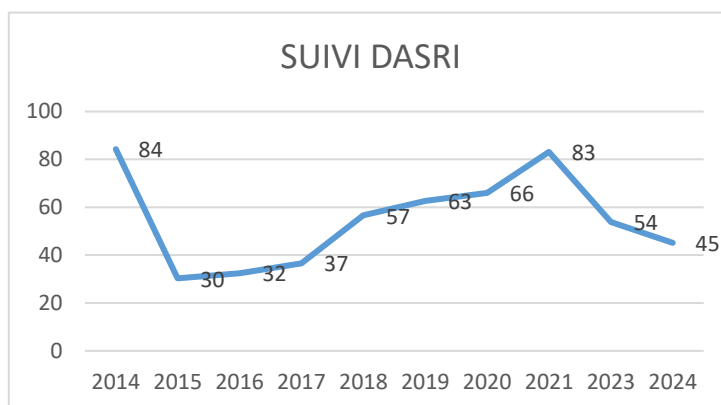
3) DASRI

Les **D**échets d'**A**ctivités de **S**oins à **R**isques **I**nfectieux (**DASRI**) sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

Sont assimilés aux DASRI les déchets issus des activités d'enseignements, de recherche et de production industrielle dans les domaines de la médecine.

Sont considérés comme DASRI, les déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent des micro-organismes viables, ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, causent la maladie chez l'homme ou chez l'autres organismes vivants.

Quantité de DASRI éliminée en 2024 :
45kg soit une réduction de 16% par rapport à 2023.



Les efforts de réaménagement et de sensibilisation semblent avoir porté leurs fruits, avec une réduction continue des DASRI.

Cela suggère un meilleur tri des déchets et un report vers les filières DAOM ou recyclables, ce qui est un indicateur positif en matière de gestion durable.

En 2025, en lien avec la révision de notre tri des déchets, **des actions seront mises en œuvre pour poursuivre la réduction de notre production de DASRI.**

Plaintes et réclamations

Aucune plainte et réclamation pour l'année 2024.

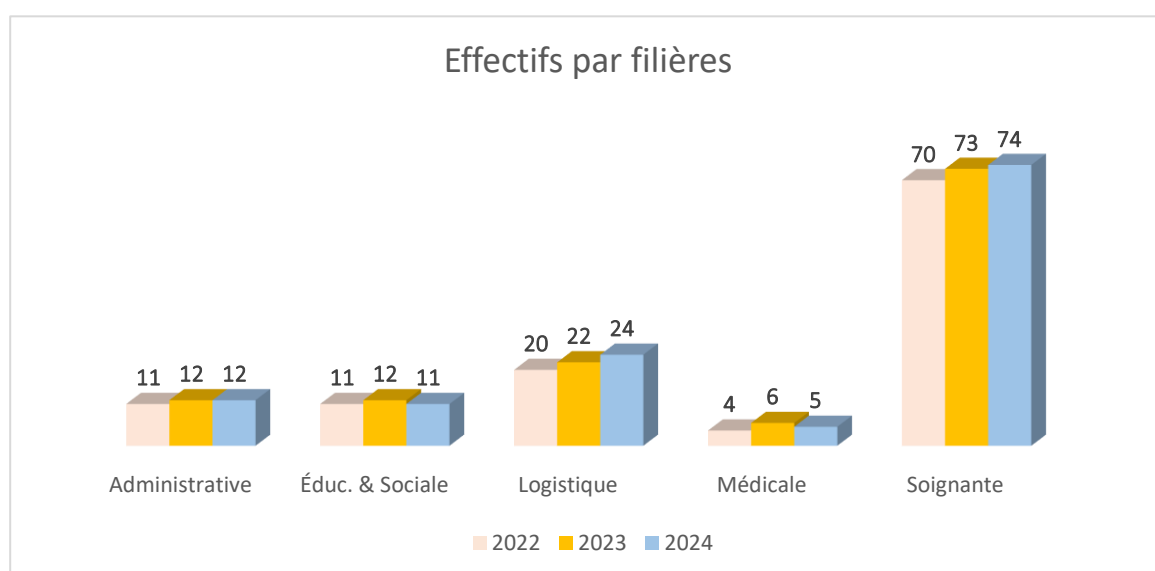
LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs au 31 Décembre 2024

Au 31 Décembre 2024, l'effectif, tous contrats confondus, était de 126 salariés (*contre 125 salariés en 2023*).

Comparatif sur les trois dernières années, par filières :

Filières	2022			2023			2024		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Administrative	9	2	11	9	3	12	9	3	12
Éducative et Sociale	7	4	11	8	4	12	7	4	11
Logistique	11	9	20	11	11	22	13	11	24
Médicale	1	3	4	4	2	6	4	1	5
Soignante	59	11	70	61	12	73	63	11	74
<i>Totaux</i>	<i>87</i>	<i>29</i>	<i>116</i>	<i>93</i>	<i>32</i>	<i>125</i>	<i>96</i>	<i>30</i>	<i>126</i>



Répartition des effectifs par filière :

La répartition des effectifs choisie est celle de la convention collective :

- **Filière Administrative** : Direction, Comptabilité, RH, Qualité, Assistante de Direction, Bureau des Entrées, PMSI / TIM, Agent d'accueil.
- **Filière Médicale** : Médecin Coordinateur, Médecins Psychiatres / Chefs de Service.
- **Filière Soignante** : Coordinatrice Paramédicale, Cadres de Santé, Infirmiers.ières, Aides-Soignants.es, Psychologues, Pharmacien.ne, Secrétaires Médicales.
- **Filière Éducative & Sociale** : Éducateur.trice Spécialisé.e, Animateurs.trices Socioculturels, Assistantes Sociales.
- **Filière Logistique** : Service Technique, Hygiène des Surfaces, Restauration, Veilleur de Nuit.

Évolution de l'embauche

(Extrait du Bilan Social 2024)

Évolution de l'embauche sur les quatre dernières années :

	2021	2022	2023	2024
<i>Nombre d'embauches CDI</i>	19	8	13	6
<i>Nombre d'embauches CDD</i>	14	13	19	27
<i>CDD transformés en CDI</i>	6	2	1	4
<i>CDD-CDI de moins de 25 ans</i>	3	2	2	5

Évolution des départs sur les quatre dernières années :

	2021	2022	2023	2024
<i>Démissions</i>	7	6	4	2
<i>Licenciement</i>	4	2	0	1
<i>Fins de CDD</i>	13	8	15	21
<i>Départs au cours de la période d'essai</i>	0	2	0	1
<i>Départs à la retraite</i>	1	2	1	1
<i>Départ pour mutation</i>	1	0	1	1

Absentéisme

Nombre de journées d'absentéisme sur les deux dernières années :

	2023	2024
Journées d'absence pour maladie	3 070	3 353
Journées d'absence pour accident de travail et de trajet ou maladie professionnelle	215	35
Journées d'absence pour congés maternité / paternité	917	401
Journées d'absence pour congés autorisés (soigner un enfant malade, événements familiaux, congés exceptionnel, ...)	134.50	150
<i>Journées totales d'absence</i>	<i>4 336.50</i>	<i>3 939</i>

La formation professionnelle

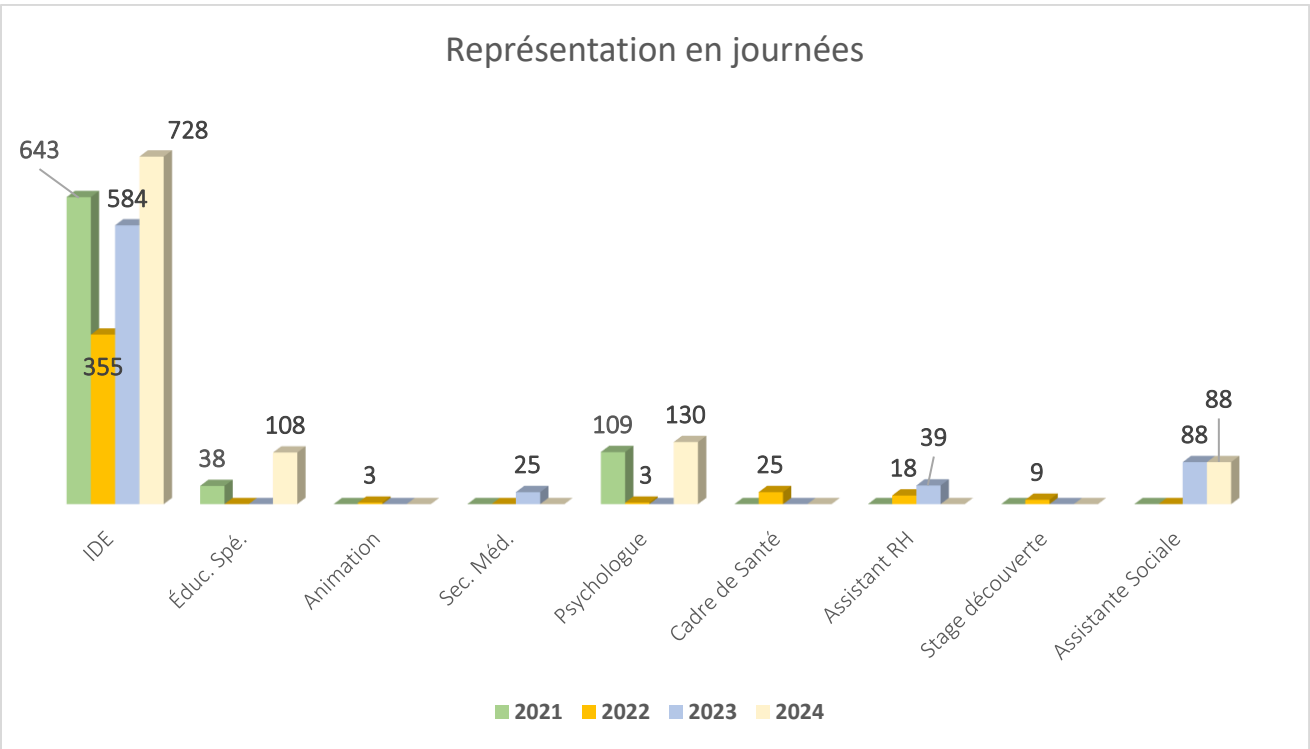
Ci-dessous le budget ainsi que le nombre de stagiaires et le nombre total d’heures de formation sur ces quatre dernières années :

	2021	2022	2023	2024
Notre budget	25 586.84 €	32 777.93 €	25 586.84 €	36 224.62 €
Nombre de stagiaires	57	71	84	58
Total heures de formations	857 heures	1 018 heures	1 323 heures	1 021 heures

Accueil des stagiaires

(Année civile)

- En 2024, nous avons accueilli **20 stagiaires** (18 en 2023).
- **1 054 journées** consacrées à l’encadrement (740 journées en 2023).



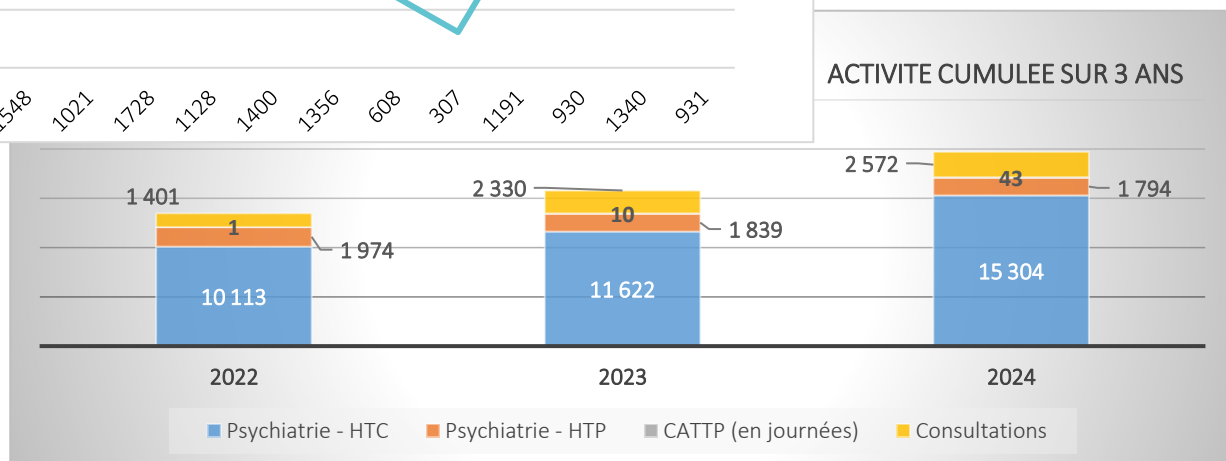
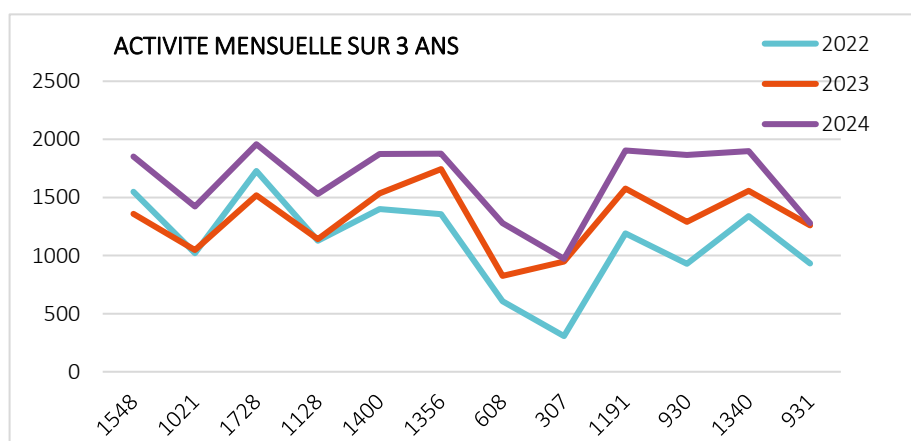
LA GESTION FINANCIERE

L'activité 2024

(Données du rapport compte financier 2024)

Suivi de l'activité détaillée (journées facturées sur les trois dernières années) :

	Lits & places 2023	Cumul fin de période 2022		Cumul fin de période 2023		Cumul fin de période 2024		Evolution en journées 2022 / 2020	Evolution en journées 2022 / 2021
		Journées	Taux d'occupation	Journées	Taux d'occupation	Journées	Taux d'occupation		
Psychiatrie - HTC	50	8 0138	43.91%	8 809	48.27%	11 994	65.54%	49.68%	36.16%
Psychiatrie - HTP (jour)	5	1 974	108.16%	1 839	50.38%	1 794	98.03%	-9.12%	-2.45%
Psychiatrie - Post-cure - HTC	5	751	41.15%	748	40.99%	903	49.34%	20.24%	20.72%
UPA	10	1 349	36.92%	2 065	56.58%	2 407	65.77%	78.43%	16.56%
CATTP (en journées)	5	1	-	10	-	43	-	42000.00%	-
CATTP (en actes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Consultations	-	1 401	-	2 330	-	2 572	-	83.58%	10.39%
Total	80	13 489	-	15 801	-	19 713	-	46.14%	24.76%



Bilan de l'année 2024

(Données du rapport compte financier 2024)

Bilan actif

		EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
BILAN ACTIF		Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 347 €	56 213 €	134 €	299 €
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 910 082 €	5 963 346 €	2 946 736 €	2 693 937 €
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	391 650 €	- €	391 650 €	385 587 €
	COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT	1 772 039 €	- €	1 772 039 €	1 584 270 €
TOTAL		11 130 118 €	6 019 559 €	5 110 558 €	4 664 093 €
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS	12 016 €	- €	12 016 €	7 781 €
	CREANCES D'EXPLOITATION	1 234 670 €	3 580 €	1 231 090 €	1 399 207 €
	CREANCES DIVERSES	8 992 €	- €	8 992 €	9 566 €
	COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	- €
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	- €	- €	- €	- €
	DISPONIBILITES	4 711 583 €	- €	4 711 583 €	3 720 866 €
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25 911 €	- €	25 911 €	27 301 €
	COMPTE DE LIAISON TRESORERIE	- €	- €	- €	- €
TOTAL		5 993 172 €	3 580 €	5 989 593 €	5 164 721 €
COMPTES DE REGULARISATION		- €	- €	- €	- €
TOTAL		- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL		17 123 290 €	6 023 139 €	11 100 151 €	9 828 814 €

Taux de vétusté des équipements	85,91 %
Taux de vétusté des bâtiments	66,71 %

Bilan passif

		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CAPITAUX PROPRES	APPORTS et FONDS ASSOCIATIFS	2 698 844 €	2 373 871 €
	RESERVES		
	Excédent affecté à l'investissement	2 110 097 €	2 032 413 €
	Réserve de trésorerie	585 408 €	585 408 €
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau excédentaire	1 570 025 €	1 570 025 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	707 008 €	402 657 €
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	579 314 €	637 426 €
	TOTAL	8 250 696 €	7 601 801 €
PROVISIONS	PROVISIONS POUR CHARGES	452 582 €	373 653 €
	TOTAL	452 582 €	373 653 €
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts auprès des établissements de crédit	- €	13 829 €
	Intérêts courus	- €	73 €
	Crédits et lignes de trésorerie	393 €	182 €
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Avances reçues	450 €	433 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 797 €	93 207 €
	Dettes fiscales et sociales	881 398 €	910 654 €
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 797 €	157 829 €
	Fonds déposés par les hospitalisés et hébergés	4 901 €	4 661 €
	Autres	1 628 €	5 594 €
	COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	1 400 458 €	667 848 €
	TOTAL	2 397 822 €	1 854 308 €
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser -crédit	- 948 €	- 948 €
	TOTAL	- 948 €	- 948 €
	TOTAL GENERAL	11 100 151 €	9 828 814 €

Capitaux permanents	8 703 278 €	7 989 355 €
Encours de la dette	- €	13 902 €

Compte de résultat

	Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart en %	
PRODUIT D'EXPLOITATION	Production vendue	23 630 €	25 825 €	-8,50 %
	Produits de l'activité	10 429 532 €	9 593 494 €	8,71 %
	Produits Bruts d'exploitation	10 453 162 €	9 619 319 €	8,67 %
	Subventions d'exploitation et participations	8 600 €	9 500 €	-9,47 %
	dont FIR	- €	9 500 €	-100,00 %
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	30 291 €	45 408 €	-33,29 %
	Transferts de charges d'exploitation	38 366 €	55 860 €	-31,32 %
	Autres produits de gestion courante	55 €	6 €	769,54 %
TOTAL	10 530 474 €	9 730 093 €	8,23 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et fournitures	- 9 €	- €	-
	Achats d'autres approvisionnements	26 949 €	23 198 €	16,17 %
	- variation de stock	- 4 235 €	- 151 €	2711,15 %
	Achats non stockés de matières et fournitures	465 000 €	476 628 €	-2,44 %
	Services extérieurs et autres	905 557 €	880 556 €	2,84 %
	Dont personnel extérieur à l'établissement	82 811 €	76 347 €	8,47 %
	Consommations intermédiaires	1 310 450 €	1 303 885 €	0,50 %
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	- sur rémunérations	651 003 €	592 814 €	9,82 %
	- autres	6 966 €	6 151 €	13,25 %
	Charges de personnel			
	- salaires et traitements	5 037 111 €	4 804 525 €	4,84 %
	- charges sociales	2 070 726 €	1 937 890 €	6,85 %
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	344 970 €	315 202 €	9,44 %
	et dépréciations			
	- pour risques et charges : dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	112 800 €	104 081 €	8,38 %
	Autres charges de gestion courante	268 550 €	245 741 €	9,28 %
TOTAL	9 885 387 €	9 386 635 €	5,31 %	
Excédent Brut d'Exploitation	1 021 868 €	907 208 €	12,64 %	
Remboursements de frais par les CRA	- €	- €	-	
Produits courants de fonctionnement	10 461 816,71 €	9 628 825 €	8,65 %	
Dont produits de l'activité	10 429 532 €	9 602 994 €	8,61 %	
Charges nettes courantes de fonctionnement	9 427 617 €	8 967 352 €	5,13 %	
Dont charges nettes de personnel	7 841 651 €	7 411 576 €	5,80 %	
Marge brute	1 034 200 €	661 473 €	56,35 %	
RESULTAT D'EXPLOITATION	645 087 €	343 459 €	87,82 %	

		Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart en %
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées	90 €	1 956 €	-95,39 %
	TOTAL	90 €	1 956 €	-95,39 %
	RESULTAT FINANCIER	90 €	1 956 €	-95,39 %
RESULTAT COURANT		504 583 €	341 502 €	47,75 %

		Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	- exercices antérieurs	11 602 €	21 514 €	-46,07 %
	Produits sur exercice antérieurs à la charge de l'assurance maladie	- €	- €	-
	Sur opérations en capital	58 113 €	47 350 €	22,73 %
	Reprises sur provisions et dépréciations			
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	- €	2 160 €	-100,00 %
	Transfert de charges exceptionnelles	- €	- €	-
TOTAL		69 715 €	71 024 €	-1,84 %

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	- exercice courant	121 €	- €	-
	- exercices antérieurs	7 582 €	9 870 €	-23,18 %
	TOTAL	7 703 €	9 870 €	-21,95 %
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	62 012 €	61 154 €	1,40 %

TOTAL DES PRODUITS	10 600 188 €	9 801 118 €	8,15 %
TOTAL DES CHARGES	9 893 180 €	9 398 461 €	5,26 %
EXCEDENT OU DEFICIT	707 008 €	402 657 €	75,59 %

Résultat global/Total produits	6,582 %	4,108 %	60,22 %
--------------------------------	---------	---------	---------